



Économie, monnaie et souveraineté

Jérôme Maucourant

► **To cite this version:**

Jérôme Maucourant. Économie, monnaie et souveraineté. Sciences de l'Homme et Société. Université Lumière - Lyon II, 2006. tel-00384984

HAL Id: tel-00384984

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00384984>

Submitted on 18 May 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Économie, monnaie et souveraineté

Jérôme Maucourant
Habilitation à diriger les recherches (Science économique)
Année 2006

Jury :

Annie Cot, professeur des universités
Alain Guéry, directeur de recherches au CNRS
Pierre Dockès, professeur des universités
André Orléan, directeur de recherches au CNRS
Claude Gautier, professeur des universités
Bruno Théret, directeur de recherches au CNRS

Remerciements

Je remercie Annie Cot pour m'avoir encouragé à entreprendre ce travail qui, sans son amicale insistance, n'aurait pas vu le jour. La partie relative à Montchrestien et Cantillon est issue d'un travail en cours dans le cadre du séminaire “ *Dons, prélèvements, monnaies* ” animé par Alain Guéry (*Centre de recherches historiques, UMR CNRS-EHESS*) : je remercie tous les membres de ce groupe pour les remarques qu'ils ont faites sur cette esquisse.

Sommaire

Précisions liminaires

Partie 1 Une trajectoire de recherche

Un travail en économie institutionnaliste : entre histoire des faits et histoire des idées
Economie institutionnaliste et histoire économique
Axes de recherches présentés à l'occasion de l'habilitation

Partie 2 Perspectives de travail en histoire des idées

Chapitre 1 Instituer, “ monnayer ” et troquer

Le troc du point de vue économique

Ambivalence du troc et nécessité de la monnaie
La science économique à l'épreuve du troc

Les représentations du troc, révélateur de l'imaginaire économique

Figure du troc originel
L'anthropologie de la monnaie comme réfutation de la figure du troc originel
La “ fable du troc ” : une occultation du politique ?

Points de vue hétérodoxes sur la monnaie et le troc

L'institution de la monnaie est essentielle et le troc est subordonné
Le troc comme illusion
La monnaie, une institution contingente : l'espace du troc

Chapitre 2 Souveraineté et économie

Modernités de Montchrestien et Cantillon
Anthropologie générale ou anthropologie économique ?
L'économie : processus institutionnalisé ou Grand Marché ?
« Economie politique » ou « commerce en général »
« Mercantilisme », commerce et monnaie
La force du Traicté et de l'Essai

Chapitre 3 Economie, politique et fascisme

Un aperçu de l'économie politique de Polanyi

La thèse de l'embeddedness
Le commerce et les marchés archaïques
De la naissance de la société de marché à son possible dépassement

Economie et totalitarisme

Une synthèse entre marxisme et christianisme

Le fascisme comme révolution de la fin des révolutions

L'essence double du fascisme

La thèse de Polanyi et les approches classiques du totalitarisme

Conclusion de la partie 2 : L'économie d'un point de vue historique

Références

Listes des travaux personnels ou faits en association

Titres et fonctions universitaires

Annexe : discours de soutenance du 8 décembre 2006

Ensemble des travaux sur lesquels porte l'habilitation¹

Texte n° 1. [1993] "Mitchell, critique paradoxal de l'utilitarisme benthamien", *Economie et société* - Série *Æconomia, Histoire de la pensée économique*, P. E. n°18, 12, p. 171-182.

Texte n° 2. [1993] "Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi - le projet d'une économie socialiste fédérale", *Revue Européenne de Sciences Sociales* (31), 96, pp. 29-46².

Texte n° 3. [1993] "Au cœur de l'économie politique, la dette - l'approche de J. R. Commons", *Revue du Mauss*, Deuxième semestre, pp. 209-218.

Texte n° 4. [1998] "Institution et monnaie dans l'œuvre de Wesley Clair Mitchell", *Revue d'Economie Politique* (108), 3, Mai-juin 1998, pp. 391-418.

Texte n° 5. avec J. Andreau, [1999] "A propos de la "rationalité économique" dans l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone", *Topoi* (9), 1, p.47-102, Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon 2.

Texte n° 6. [2000] "Polanyi, lecteur de Marx", *Actuel Marx* (27), 1, pp. 133-152.

Texte n° 7. [2000] "Lecture : M. Weber, *Economie et société dans l'Antiquité*", *Politix - revue des sciences sociales du politique*, (13), 52, pp. 247-252.

Texte n° 8. [2001] "L'institutionnalisme de Commons et la monnaie", pp. 353-284, *Cahiers d'économie politique*, n° 40-41.

Texte n° 9. [2001] "Polanyi on institutions and money : an interpretation suggested by of Commons, Mitchell and Veblen", pp. 150-171 dans P. Devine, Fikret Adaman eds., dans *Economy and society - Money, Capitalism and Transition*, Montréal, Black Rose Books. 6.

Texte n° 10. [2005] avec Graslin L.³, « Le port de commerce : un concept en débat", *Topoi*, 12-13, pp. 215-257.

Texte n° 11. [2003] "Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques", *Economie appliquée* (56), 3, pp. 111-131.

Texte n° 12, [2005] « Max Weber et le néomodernisme », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques* (CNRS-EHESS), Actes de la table ronde internationale « Economie antique et économie moderne : le débat entre théorie économique et économie historique (A propos de l'œuvre de Max Weber) », n° 34, octobre, pp. 79-87

Texte n° 13. [2004] « Rationalité économique ou comportements socioéconomique » ? in *Mentalités et choix économiques des Romains*, pp. 227-238, J. Andreau, J. France et S. Pittia eds, Bordeaux : Ausonius (Paris, Diffusion de Bocard).

¹ Chacun de ces textes est reproduit dans le document joint au présent travail.

² Première forme de ce texte : *Cahier d'épistémologie*, 9213, Université du Québec à Montréal, Juin 1992.

³ Institut d'Etudes Sémitiques et Collège de France.

Texte n° 14 avec C. Vivel, [2005] « *L'ère de l'opulence* selon Polanyi », *Economie et société*, série « Histoire de la pensée économique », PE, n°36, 6/2005, pp. 1125-1133.

Précisions liminaires

Mes recherches n'ont cessé de se nourrir de réflexions autour de la notion d'institution selon une triple perspective, c'est-à-dire la question monétaire, l'histoire des idées et l'histoire économique. Même si les préoccupations d'histoire économique ont toujours accompagné mon travail de doctorat, la question monétaire fut l'objet exclusif de ma thèse, soutenue en 1994, qui s'inscrivait dans le champ de l'histoire des idées. Dès 2000, sur une suggestion d'Alain Guéry qui m'a fait prendre conscience de l'importance du *Traicté de l'æconomie politique*, que l'on doit à Montchrestien, j'ai réfléchi sur les rapports entre politique et économie à travers ce prisme très particulier qu'est le problème de la souveraineté au sens où l'on entend ce terme depuis le XVI^{ème} siècle.

Cette réflexion m'a permis de revenir sur des interrogations connexes qui m'ont passionné au début de mes études d'économie : peut-on vraiment penser le capitalisme sans la monnaie ? Peut-on, plus encore, penser la société sans la monnaie ? En effet, dès 1982, la publication de la *Violence de la monnaie*, que l'on doit à Michel Aglietta et à André Orléan, les références qu'ils faisaient à un auteur dont j'ignorais alors tout, Karl Polanyi, l'invitation que Jean-Michel Servet me fit en 1983 à lire *La Grande Transformation*, ainsi que la publication de son ouvrage *Nomismata – états et origines de la monnaie*, en 1984, m'avaient convaincu de l'importance de penser la monnaie comme une institution sociale décisive pour la compréhension des faits économiques, que l'on prit cette problématique d'un point de vue logique ou historique.

Avant d'aborder la partie seconde, j'ai jugé utile, dans une première partie, d'aborder les raisons qui m'ont conduit à faire usage de cette notion d'institution dans le cadre de recherches institutionnalistes. J'exposerai un bilan de mes recherches passées dans ces deux domaines distincts que constituent l'histoire des faits et l'histoire des idées en mettant l'accent délibérément sur mon travail en histoire des faits qui doit beaucoup à Jean Andreau depuis 1995 et, plus récemment, depuis 2001, à Lætitia Graslin. Ce travail m'a donné l'occasion de dresser un bilan des lectures et des discussions qui ont orienté mes recherches depuis une quinzaine d'années et de mesurer tout ce que je leur dois. La partie seconde est consacrée aux seules perspectives de mes recherches en histoire de la pensée économique.

C'est dans ce cadre que je prolonge de trois façons cette réflexion sur les fondations sociales de l'économie à partir de l'histoire des idées comme point de vue. En premier lieu, je discute de façon assez directe la « problématique de l'institution monétaire de la société » posée par Jean-Michel Servet que j'avais tenté d'aborder, une première fois, en 1989, à l'occasion de mon mémoire de DEA. Le recul du temps, la connaissance des travaux d'Anne Chapman à partir de 2001 m'ont permis de repenser cette question avec, je l'espère, plus d'efficacité. En deuxième lieu, je traite des liens qui se tissent entre économie et politique grâce à l'analyse du texte de Montchrestien, que j'ai évoqué plus haut, mais en la renforçant par une interprétation de l'*Essai* de Cantillon, qui, à plus d'un titre, inaugure une conception plus proche de ce que l'on entend communément par « économie ». Enfin, je conclus cette seconde partie par un rappel des thèses de Polanyi relatives à la question de l'*embeddedness*, tout en illustrant cette question par l'analyse que fait Polanyi des rapports entre totalitarisme et économie.

Partie 1 Une trajectoire de recherche

Il s'agit ici de dresser un bilan de mes recherches passées dans deux domaines *a priori* distincts d'étude. Je vais mettre en perspective, en premier lieu, mon travail passé relatif à l'histoire des idées institutionnalistes. En un deuxième lieu, j'exposerai plus longuement les résultats que j'ai pu mettre en évidence pour ce qui est de l'histoire des faits économiques car je n'y reviendrai pas dans le présent travail. Il doit toutefois être rappelé que cette distinction entre ces deux types d'histoires est, parfois, plus un artifice académique⁴ qu'une exigence logique. Enfin, je ferai un état du programme de recherche qui est le mien à ce jour en histoire des idées.

Un travail en économie institutionnaliste : entre histoire des faits et histoire des idées

C'est la traduction en français de *La Grande Transformation* de Polanyi qui, en 1983, a lancé une vague durable d'intérêt pour cet auteur. C'est dans ce contexte que j'accordais une attention particulière à cet ouvrage cependant que je débutais une licence de science économique. Certes, dès 1975, une précédente édition française d'un ouvrage important, *Les Systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*⁵, dans lequel Polanyi avait joué un rôle majeur, avait été une date importante dans l'introduction d'une problématique qui se situait en dehors de l'approche néoclassique des économistes ou du marxisme orthodoxe. Malheureusement, à ma connaissance, ce texte a été essentiellement discuté dans le domaine de l'anthropologie et n'entrait que de façon marginale dans le champ de l'histoire économique⁶ : il a été négligé des sociologues comme des économistes. De plus, l'interprétation du travail de Polanyi par Godelier, dans un cadre marxiste très particulier, ne permettait pas de saisir l'originalité du propos polanyien. Toutefois, une décennie plus tard, ceux qui accordaient à la critique un rôle important dans la détermination de leur orientation en sciences sociales, durent faire face aux fêlures du marxisme institué, à l'échec patent du socialisme "réellement existant" et, plus généralement, à l'effacement des "grands récits", ce qui aida à la redécouverte d'auteurs jusque là tenus en marge comme Polanyi. Ce n'est pas un hasard si se développe en France un autre centre d'intérêt relatif à l'institutionnalisme, notamment sous sa variante américaine.

D'ailleurs, la construction de liens entre Polanyi, auteur européen s'il en est, et Veblen, Commons et Mitchell fut facilitée par le fait que c'est en Amérique du Nord, terre d'émigration de Polanyi, que ses élèves comprirent la proximité de sa problématique avec celles de la tradition institutionnaliste de leur pays. Plus généralement, la critique culturelle de la modernité libérale apparut essentielle durant cette décennie 1980 : ce n'est pas un hasard si Dumont préfaça *La Grande Transformation* et qu'on redécouvrit Mauss faisant de lui l'auteur éponyme d'une revue.

La première erreur commise par d'anciens marxistes est d'avoir fait de Polanyi une façon d'"anti-Marx". A cet égard, dans la revue *Actuel Marx*⁷, j'ai tenté de montrer l'importance d'une dimension austromarxiste chez Polanyi et sa volonté affichée de s'inscrire dans une vision matérialiste de l'histoire ne souffrant d'aucun dogmatisme. Popper, dans la seule version anglaise de *La société ouverte et ses ennemis*, exprimait ainsi sa dette envers Polanyi qui lui aurait montré les vertus du "nominalisme méthodologique" par rapport à l'"essentialisme" : "Je dois à Karl Polanyi la suggestion [...] que c'est Marx qui le premier conçut la théorie sociale comme conséquences sociales involontaires de presque toutes nos actions"⁸. Même si Polanyi n'a pas développé un quelconque "marxisme analytique", il n'en reste pas moins que cet interprète de Marx m'invitait à réfléchir sur des objets nouveaux.

⁴ En effet, une histoire des idées qui ne se nourrirait pas de l'histoire des faits, négligeant donc les déterminations contextuelles, devient une pure exégèse pouvant s'accorder avec les interprétations rétrospectives les plus improbables.

⁵ Arensberg *et alii* [1957].

⁶ Cette affirmation est sans doute peu nuancée. En dépit de la condamnation vive que Braudel adresse à l'œuvre de Polanyi [voir Braudel [1979a, p. 195] qui donne raison à North contre Polanyi], Alain Guéry, par exemple, a porté un jugement plutôt favorable sur cet auteur. C'est peut-être la distinction entre les "marchés" et le "Marché", principe abstrait de structuration socioéconomique à visée autorégulatrice, qui a sans doute le plus retenue l'attention de l'historien (voir Guéry [1984]). Une telle distinction n'est certes pas braudélienne !

⁷ Ce texte est le texte n° 6 [Maucourant [2000]] de la liste des contributions reproduites en annexe.

⁸ Popper [1950, n. 30, p. 668]. À ma connaissance, la traduction française de ce fameux texte de Popper ne fait pas mention de conversations avec Polanyi. Voir le tome 2 de Popper [1950b, p. 227, n. 5].

Ainsi, dans cette perspective, la théorie de la valeur, qu'elle fût objectiviste ou subjectiviste, s'est trouvée minorée, l'objet principal des recherches étant l'analyse des conditions institutionnelles de production et de circulation des richesses sociales. Néanmoins, quelle que fût l'importance que revêtait Polanyi à mes yeux, il m'a semblé difficile de fonder, en 1989, un travail de thèse sur ce seul auteur compte tenu des conditions difficiles de la réception d'un tel travail dans la profession des économistes⁹. J'acceptai alors le pari de Jean-Michel Servet, mon directeur de thèse : constituer une problématique liant divers auteurs "institutionnalistes", en un sens large incluant Polanyi, grâce à un supposé point commun : le statut essentiel de la monnaie dans ces différents discours économiques. Ce pari se révéla fécond pour trois raisons.

En premier lieu, Polanyi, après Veblen, rejetait les approches traditionnelles de la valeur économique. S'agissant de celui-ci, Aron¹⁰ comprit d'ailleurs, dans sa préface à *La théorie de la classe de loisir*¹¹, l'intérêt d'un auteur qui refusait le concept d'exploitation : les heures de travail, même validées socialement, n'expliquaient pas, selon Veblen, les modalités de production de la valeur économique car l'acte productif était considéré, *de facto*, comme un « fait social total ». Le problème n'était pas tant l'exploitation du producteur que l'aliénation par la publicité ; ce n'était pas l'industrie qui faisait problème, c'était, avant l'heure, le *logo*. Veblen acquiesçait à l'hypothèse d'une aliénation propre à la modernité. C'était donc le "système des prix", où la "monnaie devient la réalité ultime de choses"¹², qui faisait obstacle à l'exercice par l'homme de ses potentialités. Or, l'impossible aspiration à l'autonomie dans le cadre du capitalisme était le fondement du socialisme polanyien. En second lieu, la lecture de Commons me fit prendre conscience d'un statut bien particulier de la monnaie que l'on pouvait retrouver, sous des formes variées dans les écrits institutionnalistes. En supposant que la monnaie était l'institution réglant la reproduction du jeu de la dette, on pouvait comprendre son importance politique et économique. La dette, en effet, est au cœur des interactions sociales et traverse, sous de multiples formes, les groupes sociaux en les modelant¹³. Enfin, c'est la lecture de Mitchell qui me fit prendre toute la mesure de l'importance historique de la monnaie dans le processus de rationalisation sociale.

Ainsi, l'objet de mes recherches sanctionnées en 1994 par une thèse fut d'essayer de comprendre, du point de vue de l'histoire des idées, la monnaie comme une institution. Je fus conduit à adopter l'hypothèse selon laquelle la monnaie n'était pas une marchandise mais une condition nécessaire au système de marché¹⁴. Cette préoccupation impliquait de recourir à des auteurs qui avaient volontiers fait appel à des connaissances historiques et sociologiques pour valider leurs hypothèses économiques : il s'agit là d'une spécificité des approches réellement institutionnalistes qui ne consistaient pas, selon moi, à faire une sorte d' "anti-économisme" en économie, mais à parier que la démarche pluridisciplinaire pouvait être heuristique. Il peut paraître étonnant d'avoir voulu s'écarter des présupposés qui fondaient l'approche dominante de la discipline économique car celle-ci, notamment depuis les années 1970, s'était révélée d'une richesse indéniable.

Toutefois, quelle que fût l'ampleur de ces productions théoriques, dites parfois "orthodoxes", il demeurait établi, de mon point de vue, que d'autres fondements analytiques étaient possibles. Certes, les recherches que j'ai entreprises depuis la soutenance de cette thèse ont modifié un certain nombre de mes convictions premières, mais je demeure convaincu que la tentative visant à produire une conception institutionnaliste des comportements économiques demeure soutenable. L'économie comme science a tout à gagner d'un pluralisme des méthodes et des objets qui ne peuvent qu'accroître les espaces de concurrence théorique et donc les lieux d'intelligibilité scientifique. À cet égard, un certain "réalisme des hypothèses" est une attitude méthodologique défendable. La position inverse a été brillamment illustrée par Friedman¹⁵ et

⁹ De ce point de vue, l'article de Servet [1993], parue dans une revue professionnelle d'économistes, est une date importante pour la reconnaissance de Polanyi comme économiste.

¹⁰ Voir Aron [1970, p. xl].

¹¹ Voir Veblen [1899].

¹² Voir [Veblen, 1923, p. 183].

¹³ J'ai développé cette intuition dans les textes 3 et 9.

¹⁴ Cette hypothèse doit beaucoup aux travaux fondateurs de Michel Aglietta et André Orléan [1982, p. 16-17].

¹⁵ Voir Friedman [1952, p. 7] ; p. 15, l'auteur va jusqu'à dire : " Une hypothèse, pour être importante, doit par conséquent avoir des postulats empiriquement faux ".

commentée plus récemment de façon favorable, par exemple par Nadeau¹⁶. Sans entrer dans les détails d'une controverse méthodologique qui a fait couler beaucoup d'encre, il suffit de faire référence à quelques critiques parmi toutes celles qui sont possibles vis-à-vis du discours friedmanien sur la méthode. Ainsi, ne peut-on pas contester l'assimilation faite par Friedman entre sa méthode et celle des sciences physiques, sous couvert d'un "instrumentalisme" promu au stade de méthodologie des sciences naturelles et humaines ? Il convient de noter, d'abord, que le débat n'est pas si simple, même pour les sciences exactes, comme en témoigne un livre de Thom¹⁷ affirmant que l'activité première du scientifique est l'explication avant la prédiction¹⁸. Par ailleurs, en ce qui concerne la physique, les instrumentalistes postulent des entités qui ne sont pas observables. C'est alors les propriétés qui peuvent être légitimement testées¹⁹. Pourquoi ne pas faire de même en économie, en dépit de ce qu'affirme Friedman ?

Le caractère des entités propres aux sciences sociales a une autre conséquence : il rend possible une méthodologie "compréhensive" comme Weber l'a montré, ce qui n'entraîne aucunement, d'ailleurs, de coupure radicale entre les sciences de la nature et celle de l'esprit quant à la question de la causalité : Weber était fort conscient de ce fait, ce qui est un détail parfois occulté. J'ai ainsi tenté de montrer, lors de mon travail de thèse, que Commons pratiquait une forme d'"économie compréhensive" ; je suis maintenant plus conscient du fait que Polanyi²⁰ et Mises partageaient cette même option théorique qui les faisait condamner le modèle de l'économie planifiée centralement : ils n'étaient pas nombreux ceux qui, dans les années 1920 et 1930, ne croyaient pas à l'économie de commandement. La richesse des explications d'un Mises ou d'un Polanyi ne réside nullement en un quelconque caractère prédictif : ils démontrent simplement que l'économie centralisée est impossible ou que la volonté de l'imposer est productrice de chaos²¹. En ce sens, ces deux auteurs sont supérieurs, de ce point de vue, à Hayek qui affirmait que l'économie centralisée était tout à fait possible, au prix certes du totalitarisme. La richesse des analyses de Mises et de Polanyi est donc de l'ordre de la production de chaînons de causalité convaincants. Sur un autre plan, on peut remarquer que la science économique a connu de nombreux progrès en incorporant des hypothèses plus réalistes, comme en témoignent les travaux de Simon ou l'approche en terme de "coûts de transaction"²².

C'est pourquoi la démarche institutionnaliste n'a plus le caractère dépassé qu'elle semblait revêtir au moment de la mode de l'instrumentalisme appliqué sciences sociales²³. L'examen critique des postulats retrouve alors une légitimité²⁴. Dans ce cadre, l'action humaine, reconnue dans la pluralité de ses motivations, peut être éclairée par les sociologues, psychologues et économistes. Ceci implique que l'adjectif "économique" renvoie à un *domaine* de la vie de l'homme et non aux diverses modalités de la *relation* moyen-fin considérées comme le principe même de l'action humaine. Sauf à vouloir la puissance d'un discours englobant qui peut en venir à perdre l'objet qui

¹⁶ Voir Nadeau [1992].

¹⁷ Voir R. Thom [1991].

¹⁸ Pour ce qui est de l'économie, le méthodologue Bruce Caldwell évoque le fait absolument légitime de la critique suivante : " *The instrumentalist preoccupation with predictive adequacy forces scientists to prefer statistical correlation over causal explication if the former provides better predictions. This violate the popular adage which prohibits "measurement without theory" " [voir Caldwell [1994, p. 181]]. Le propos de Bruce Caldwell devrait certes être affiné, même s'il suffit ici à mon propos car l'accusation d'une " *mesure sans théorie* " a été adressée à Mitchell par Koopmans [1947], alors que celui-là cherchait les voies menant à une autre théorie [voir Mirowski [1989]]. Jamais la position institutionnaliste de Mitchell n'a été un pétition " *antithéorique* ", même si son travail n'a pas échappé à certaines apories [voir texte 4].*

¹⁹ C'est l'interprétation que je fais d'une partie des arguments de Lagueux [1992].

²⁰ Voir le texte 2.

²¹ C'est sans doute sur ce seul point de l'impossibilité de l'économie de commandement que les deux frères Polanyi, Karl et Michael, se retrouvent.

²² A relire Bruce Caldwell, on peut trouver d'autres exemples allant dans ce sens [voir Caldwell [1994, p. 183]] qui peuvent être acceptés par le type de science économique que Friedman défend et trouve " *riche* ". Il y a là une véritable contradiction dans les termes que note Caldwell dans le discours même de Friedman. Plus généralement, à la suite de Hutchison, Caldwell écrit [p. 182] cette phrase forte : " *due to the subject matter of economics, it may be difficult to discover any predictively adequate theories* " [souligné par Caldwell].

²³ Il est intéressant de noter que Friedman [1952, p. 23] rejette explicitement les thèses de Veblen [1898] qui en appelle à l'interdisciplinarité, gage d'un réalisme plus grand des hypothèses.

²⁴ Tel est l'actualité de la démarche de Mitchell ainsi que je le concevais dans le texte 1.

le fonde, l'économie n'est pas une discipline qui transcende les autres sciences sociales ; elle peut coexister fructueusement avec celles-ci. Un tel point de vue inscrit ainsi mes recherches dans ce que la pensée américaine des années 1920-1940 désignait sous le nom, parfois équivoque il est vrai, d'institutionnalisme²⁵ : le travail de Wesley C. Mitchell a ainsi constitué pour moi un important moment de ma thèse²⁶.

Dans un article paru en 1998 dans la *Revue d'économie politique*²⁷, j'ai tenté de mettre en évidence de façon plus claire la filiation entre Veblen et Mitchell, les acquis et l'aporie du système mitchellien²⁸ ; plus récemment, en 2001, dans les *Cahiers d'économie politique*, j'ai approfondi des hypothèses émises durant ma thèse quant au rapport que Commons entretient avec sa conception de l'individu et des institutions, notamment la monnaie²⁹. Toutefois, il n'était pas possible d'approfondir cette démarche institutionnaliste en m'appuyant sur la seule histoire de la pensée économique. Il m'a semblé alors important de confronter quelques discussions actuelles relatives à ce concept d'institution en économie. Un article retenu par la revue *Economie appliquée*³⁰ témoigne de mon intérêt à discuter les thèses les plus actuelles, orthodoxes ou non, lesquelles, dans le domaine des rapports entre économie et histoire, tente d'intégrer le concept d'institution. Au-delà des recherches relatives à l'histoire économique et à l'histoire de l'économie, j'ai suivi la logique du projet propre à Polanyi pour y inclure une dimension plus politique. Je montrerai ainsi comment l'analyse de " *l'essence du fascisme* " ³¹ par Polanyi est un moment privilégié qui permet de comprendre la période de l'entre-deux-guerres où s'articulent les idées antidémocratiques et totalitaires, la construction politique des fascismes, les caractéristiques économiques des années 1920 et l'émergence des " *transformations corporatistes* " au sein même des capitalismes ayant conservé le régime parlementaire.

Après la soutenance de ma thèse, je suis revenu sur des préoccupations " *prédoctorales* " ³² fortement empreintes d'un intérêt pour l'histoire économique, lesquelles avaient déjà donné lieu à quelques publications³³. Le champ historique est à cet égard un domaine privilégié de validation des hypothèses institutionnalistes : la prédominance des phénomènes d'échange, qu'on suppose trop souvent constituer l'essence de l'économie moderne, y est en effet d'emblée discutable ; la question de l'institutionnalisation des pratiques marchandes apparaît comme un objet légitime d'investigation. C'est dans le cadre d'étude que fournissaient les sociétés précapitalistes que j'ai tenté de confronter ces diverses approches institutionnalistes. Mes premières recherches tentaient d'investir le champ de l'égyptologie, dans le cadre d'un travail ayant une dimension collective³⁴ : mon modèle était l'*Interdisciplinary Columbia Project*³⁵ qui permit à Polanyi, notamment dans le cadre de l'assyriologie, de faire des hypothèses importantes même si elles doivent être aujourd'hui discutées. Aujourd'hui, je discute avec beaucoup plus de recul le travail de Polanyi³⁶ que je ne le faisais alors. Ce travail me semble devoir être considéré comme un ensemble d'hypothèses que les

²⁵ Si Mitchell et Commons qualifiaient ainsi leur démarche, ce n'était pas le cas de Veblen chez qui la référence à "l'évolutionnisme" était la seule référence explicite. Toutefois, alors que les " institutions " sont incluses dans le système explicatif des " anciens " institutionnalistes, qui sont de francs dissidents de la pensée économique dominante, cette même notion polysémique d'institution est mobilisée par les " nouveaux " institutionnalistes qui sont des économistes aux franges de l'orthodoxie et développent une conception des institutions déterminées par une explication économique des comportements humains.

²⁶ Voir Maucourant [1994]. Mon regain d'intérêt pour Marx, " *originator* " de l'institutionnalisme selon Mitchell, s'inscrit bien dans cette démarche générale, enrichie par la lecture de Polanyi. Voir le texte 6.

²⁷ Ce texte fait partie du *corpus* retenu en annexe du présent travail.

²⁸ Voir Maucourant [1995] et [1998]. Je suis revenu sur Veblen, dont l'interprétation est si décisive pour comprendre Mitchell dans J. Maucourant [1998].

²⁹ Voir texte 8.

³⁰ Voir texte 11.

³¹ Voir Polanyi [1935] et Maucourant [2005].

³² Voir Maucourant [1989].

³³ Voir Maucourant [1990], Maucourant & Gentet, [1991] et [1992]. Les questions de la monnaie et des comportements économiques sont examinées à partir de données égyptologiques.

³⁴ Le professeur J-C Goyon, alors titulaire de la chaire d'égyptologie à Lyon, prodigua d'incalculables conseils à Didier Gentet et moi-même ; il fut membre du jury de mon DEA.

³⁵ Une retombée célèbre fut la parution de *Trade and Market in early empires* en 1957. Voir Arensberg *et alii* [1957].

³⁶ Voir Graslin & Maucourant [2005].

progrès des sciences sociales doivent réfuter : néanmoins, les idées-forces du projet polanyien me semblent toujours fécondes.

Les thèses dites “ substantives ” [ou “ substantivistes ”] et inspirées par Polanyi que j’ai défendues pour l’Égypte pharaonique, la Grèce classique et la Rome antique³⁷ ont rencontré des oppositions de la part d’historiens adeptes de thèses dites “ modernistes ”³⁸ : ces historiens, souvent convaincus que les marchés forment un système régulateur dès la Haute-Antiquité et utilisant parfois la métaphore smithienne de la “ *main invisible* ”, ne peuvent qu’être critiques par rapport à la démarche substantive. En effet, celle-ci conteste le bien fondé de l’hypothèse selon laquelle des marchés autorégulateurs sont constitués à ces époques précoces ; en outre, selon l’approche substantive, les marchés autorégulateurs ne sont pas réellement constitués avant la Révolution Industrielle. Il n’en reste pas moins que la confrontation entre la démarche substantive et celle des historiens de l’économie partisans d’une approche moderniste, voire “ néomoderniste ”³⁹, est intéressante. De ce qui précède, il se dégage qu’il est crucial de suivre les progrès de l’historiographie, même s’il convient de ne pas oublier la formule inaugurale de Wittgenstein mise en exergue par ce disciple majeur de Polanyi qu’était Dalton : “ *problems are solved not by giving new information, but by arranging what we have always known* ”⁴⁰. Nombreux sont, en effet, les nouveaux éléments dont on dispose en histoire économique de l’Antiquité qui alimentent encore des querelles probablement dépassées⁴¹.

Lire Polanyi et son école est doublement intéressant : c’est faire de l’histoire de la pensée économique tout en éprouvant des concepts économiques dans les champs historiques et anthropologiques. Le travail de Polanyi n’est donc pas un ensemble d’argumentations datées mais constitue une partie d’un paradigme institutionnaliste⁴². La méthode de Polanyi est d’ailleurs particulière : il n’écrit pas l’histoire comme le fait justement remarquer le préfacier de *La Grande Transformation* pour l’édition anglaise. Polanyi ne produit donc pas des données historiographiques nouvelles mais fait un “ récit ” [narrative] selon ses propres termes. Cette réécriture de l’histoire vise à mettre en lumière les causalités essentielles du déroulement historique : “ *Nous n’entreprenons pas ici un travail historique. Ce que nous cherchons ce n’est pas une séquence convaincante d’événements saillants mais une explication de leur tendance en fonction des institutions humaines. Nous nous sentirons libres de nous arrêter sur des scènes du passé dans le seul but d’éclairer les problèmes du présent* ”⁴³.

Il est évident que des objections trop précises parfois adressées au “ récit ” polanyien n’ont pas d’objet si elles n’en visent pas les articulations essentielles. C’est pourquoi l’idée qu’on aurait réfuté certaines des thèses de Polanyi, élaborées dans les années 1940-1950, ne constitue pas une réponse définitive – loin de là ! – aux questions soulevées par l’approche substantive. Il faut à cet égard rappeler la distinction importante, même si elle doit être maniée avec prudence, entre

³⁷ Voir Andreau & Maucourant [1999] et aussi Maucourant [2002].

³⁸ Le grand modèle de ce point de vue est celui de Rostovtseff [1926] et [1941]. Aujourd’hui, cette thèse est soutenue, par Menu [2002], Bresson [2000] et [2002], et Rathbone [2005] : Je remercie celui-ci de m’avoir donné ce texte avant publication. Il est à noter que la teneur de ces discussions est très variable : les deux derniers auteurs cités ont une connaissance *directe* des thèses polanyiennes qu’ils critiquent.

³⁹ Je propose ce néologisme car certains historiens veulent conforter la vision moderniste traditionnelle grâce à la théorie des coûts de transaction. Ainsi, Alain Bresson estime que l’analyse de North est fructueuse car elle lui permet de compléter son interprétation de l’histoire économique grecque classique selon laquelle les marchés jouent un rôle structurant dans la vie économique. Cette utilisation des travaux de North pose problème car celui-ci se sert justement des coûts de transaction pour le néolithique et le Moyen-Age, moments qu’il ne juge pas marqués par des marchés régulateurs (voir North [1973] et North & Thomas [1985]). Les thèses d’un autre “ néoinstitutionnaliste ” comme Silver [1985], fort problématiques par ailleurs, me semblent pourtant plus adéquates au propos d’Alain Bresson.

⁴⁰ Cité par Dalton [1990, p. 161].

⁴¹ C’est ainsi que, sur une proposition de Jean Andreau, nous avons examiné ensemble une part de la nouvelle et passionnante historiographie dont on dispose maintenant pour le début de l’Antiquité tardive de façon à mettre en question la coupure classique en histoire qui existe en “ primitivistes ” et “ moderniste ” [voir Andreau & Maucourant [1999]]. J’ai fait de même avec Lætitia Graslin qui est une spécialiste des mondes phénicien et mésopotamien [voir Graslin & Maucourant [2005]].

⁴² L’article de Neale [1990] témoigne du souci de rattacher le “ substantivisme ” de Polanyi à la tradition institutionnaliste américaine.

⁴³ Polanyi [1944, p. 22-23] cité par Chapman [2002].

l'histoire des *faits* et l'histoire des *idées*⁴⁴. En effet, la mise au jour de la cohérence, parfois toute relative, propre à un système de pensée, et l'étude des filiations entre les écoles ne peuvent être occultés par tout historien, quand bien même celui-ci se voudrait plus soucieux des " faits " que des " idées ". D'ailleurs, l'historien, comme l'économiste⁴⁵, peut lui-même être victime d'autres savants du passé. Je pense à cet égard que l'histoire de la discipline fait donc partie de la discipline. Toutefois, je ne veux évidemment pas suggérer que les écrits d'un auteur doivent être compris de façon indépendante du monde dans lequel il vit. Sans vouloir produire une histoire purement contextuelle de la pensée économique, comme le voulait Mitchell, il me semble nécessaire de prendre de front les questions des représentations économiques du monde et celle des institutions d'un moment donné. Ainsi, il est possible d'éviter le risque de la pure exégèse.

L'intérêt du récit polanyien ne réside pas seulement dans sa capacité à produire des interrogations nouvelles sur l'échange et le marché. Il met en garde contre les discours qui affirment que le capitalisme ou les mentalités propres à ce système économique si particulier étaient présents dès l'origine de l'aventure humaine⁴⁶. Par exemple, Braudel fait l'hypothèse de la *virtualité* du capitalisme : " *un capitalisme en puissance s'esquisse dès l'aube de la grande histoire, se développe et se perpétue des siècles durant [...] c'est Michael Rostovtseff qui a raison* " [souligné par Braudel]⁴⁷. La dite " économie de marché ", règne millénaire des petits producteurs échangeant dans la transparence, est supposée tout aussi naturelle⁴⁸. Or, la vision de Braudel est peu fondée. Il n'y a pas de consensus des historiens spécialistes du monde antique pour affirmer que " Michael Rostovtseff a raison ". D'ailleurs, Braudel n'est pas antiquisant et cherche simplement à évoquer le nom d'historiens favorables à sa thèse. Il ne discute pas sérieusement les thèses de Finley qui sont aux antipodes de son point de vue⁴⁹ et reste immergé dans l'idéologie économique. Il est très significatif que sa critique de Marx s'exerce à propos d'un problème de méthode, Marx refusant de voir avec raison dans " *n'importe quelle économie fondée sur l'argent* " l'essence propre du capitalisme⁵⁰.

C'est cette idée que reprend Weber, puis Polanyi, qui conteste l'identité de l'économie monétaire et du capitalisme. J'ai dès lors essayé de développer une lecture polanyienne de Weber dans un article de la revue *Politix*⁵¹. Contre l'illusion de ce capitalisme virtuel qui menace de s'actualiser à tout moment, il faut accepter le poids de la contingence et refuser l'idée que les seules nécessités, et encore moins une téléologie, font l'histoire. La démarche polanyienne refuse toute " loi de l'histoire ". C'est le refus même de la contingence qui fonde souvent cette erreur consistant à projeter des lois sur le mouvement historique. Polanyi refuse de penser l'Histoire à partir de sa fin prétendue. De ce point de vue, la branche de la " Nouvelle Histoire Economique ", comme elle s'incarne parfois dans les écrits de North et Silver, me semble poser plus de difficultés qu'elle

⁴⁴ Sans doute n'a-t-on pas toujours rappelé avec suffisamment d'efficacité cette distinction dans un texte que j'ai consacré à l'économie politique de la monnaie selon Polanyi [Maucourant [1998]]. Bresson [2000] affirme que les données sur lesquelles s'appuyait Polanyi étaient dépassées. Je suis certes conscient que certaines idées des années 1950 ne peuvent être appliquées *en l'état* aux données récentes de l'historiographie, même si le cadre général dans lequel s'insèrent ces idées est stimulant. Notons à cet égard que le livre de Polanyi sur lequel je me suis appuyé [voir Polanyi [1977]] est un ensemble de textes écrits vers 1950, puis réunis et publiés de façon *posthume* par Pearson. Je n'ignore pas les conditions très particulières qui ont présidé à la publication d'un tel texte, mais je ne peux faire comme si ce livre n'existait pas car le fait est que le public intellectuel considère ce texte comme un ouvrage majeur de Polanyi. On comprend néanmoins que Finley, qui était un proche de la famille Polanyi et qui craignait les réfutations trop rapides qu'on aurait pu faire de certaines thèses contenues dans ce livre posthume, avait déconseillé à la veuve de Polanyi un tel projet éditorial [Neale & Tandy, 1994, p. 25 note 6]. *L'Histoire économique* de Weber [1923] pose des problèmes semblables qui ne semblent pas devoir empêcher de commenter cette œuvre avec une prudence tout aussi nécessaire [voir le texte 7 de la liste des contributions reproduites en annexe] ; pour une utilisation de ce texte contre le néomodernisme en histoire économique de l'Antiquité, voir le texte n° 12.

⁴⁵ On se souvient que Keynes avait ainsi mis en garde les économistes contre l'oubli de leur propre histoire.

⁴⁶ Voir ma critique de North dans Maucourant [2003] [ce qui est le texte 11].

⁴⁷ Voir Braudel [1979b, p. 538].

⁴⁸ Selon Braudel [1979b, p. 547-8], le " capitalisme ", empire des monopoles en collusion avec les forces politiques, s'oppose au " marché ". Cette opposition nous permettrait d'éviter, écrit-il, le " *tout ou rien* ". Contre les pouvoirs monopolistes, Braudel et ses émules soutiennent en effet le caractère démocratique du marché.

⁴⁹ Voir Finley [1973].

⁵⁰ Selon Braudel [1979b, p. 538 et p. 578], Mommsen aurait eu raison contre Marx sur ce point.

⁵¹ Il s'agit du texte n°6 [Maucourant [2000]].

n'apporte d'éclaircissements⁵² car les processus historiques sont dus à des phénomènes de constitution des faits sociaux où le hasard et la nécessité ont leur place.

Economie institutionnaliste et histoire économique

Une part importante de mes interrogations actuelles concerne le fait de savoir si l'« économie antique » était ou non une économie de marché. Une telle interrogation implique qu'on s'entende sur la signification de cette notion d'« économie de marché »⁵³. En effet, à n'en pas douter, l'économie antique, au sens où l'entendait Finley, comportait bien des marchés ; de ce point de vue, celle-ci était bien une « économie de marchés », le pluriel mis ici au mot « marché » étant décisif. Mais, il est discutable, en se fondant sur l'existence de certains marchés, d'en déduire la réalité d'une économie de marché. En effet, celle-ci se caractérise par le fait que par les marchés sont inextricablement liés et se constituent en un système doué de propriétés autorégulatrices. Certes, il ne s'agit pas de sous-entendre qu'un tel système de marchés autorégulateurs ne connaîtrait pas de crise : c'est tout l'enjeu de l'analyse hétérodoxe, dans laquelle nous nous inscrivons, de montrer que le marché comme principe organisateur de l'économie, c'est-à-dire le « Grand Marché »⁵⁴, ne peut seul produire les conditions de sa régulation et qu'il ne connaît pas de tendance spontanée à l'équilibre⁵⁵. Il convient de préciser que, selon ce même courant hétérodoxe, le Marché ne produit pas spontanément les institutions qui sont la condition *sine qua non* de fonctionnement des marchés concrets ; c'est qu'une sociologie de l'économie ou une économie vraiment politique est nécessaire pour rendre compte de la construction sociale des marchés et de leur inscription dans des rapports de force qui structurent la société. C'est pourquoi il est fréquent que les économistes hétérodoxes soient ouverts à d'autres disciplines comme l'histoire ou l'anthropologie de façon à mieux asseoir les fondements mêmes de leur discipline⁵⁶.

Les questions redevenues fréquentes quant à la nature même de l'économie antique résultent d'un renouveau de l'approche modernisante en histoire grecque et romaine⁵⁷ qui, trop souvent, méconnaît les apports hétérodoxes. L'enjeu de mes recherches est de montrer que ce renouveau

⁵² Comme j'ai tenté de le montrer dans une contribution pour la revue *Economie Appliquée* Voir le texte n° 11 [Maucourant [2003].

⁵³ Une contribution personnelle exprimant cette problématique va paraître sous le titre « Des habits neufs pour le vieux modernisme ? », *Cahiers de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, n° sous la direction d'Yves Roman. [professeur d'histoire romaine à l'Université Lyon 2, directeur adjoint de l'Equipe *Romanitas - Maison de l'Orient et de la Méditerranée* - Université Lumière Lyon 2].

⁵⁴ A la suite de S. Latouche, nous dénommerons « Marché » ce principe opposé aux « marchés ».

⁵⁵ En ce sens, l'hétérodoxie que nous défendons est doublement différente des thèses du courant autrichien dont émane parfois quelque senteur hétérodoxe. Le premier critère de distinction entre orthodoxie et hétérodoxie est emprunté à Marglin (communication personnelle) qui trouve décisive cette question de l'autoproduction des institutions conduisant au bien être social dans le cadre de la société de marché. Le second critère est relatif à la production même de l'équilibre au sein d'institution donnée : Orléan [1999, p. 144] illustre parfaitement ce type de considération en montrant la spécificité des marchés financiers soumis à l'errance que cause les « boucles autoréférentielles ». Nous sommes bien loin de prétendues « tendances à l'équilibre » qui ne sont que des cas particuliers. Néanmoins, il doit être signalé que ces deux critères distinctifs du courant minoritaire de la science économique sont profondément liés l'un à l'autre. En effet, la prédominance actuelle de la finance sur l'industrie est un artefact politique qui s'est traduit par des processus de déréglementation-reréglementation des marchés financiers visant à assurer une liquidité toujours plus grande des actifs. Telle est la conséquence de l'hégémonie politique des possesseurs de capitaux désirant rendre négociables la propriété du capital dont le trait singulier est, au contraire, l'« immobilité » : « *le capital dans sa réalité est une « organisation productive soumises aux forces concurrentielles. La liquidité [...] est une institution particulière à certaines sociétés humaines, qui sera plus ou moins étendue selon les formes que prend le capitalisme* » [p. 45]. Pour Veblen, déjà, le « capital » en régime capitaliste est une entité double, à la fois chose dotée d'une objectivité incontestable, et produit de la fiction sociale créant la propriété échangeable. La contradiction entre « finance » et « industrie » est au cœur de l'analyse du capitalisme selon le point de vue hétérodoxe. L'œuvre d'André Orléan est précieuse en ce sens qu'elle s'inscrit, de mon point de vue, dans ce sillage veblenien. Mais elle l'enrichit, surtout, d'une interprétation de Keynes, qui manque tant à l'école veblenienne, tout en ne refusant pas la positivité de la science économique au-delà des divers courants qui la constituent.

⁵⁶ Voir le livre édité par Aglietta & Orléan [1998] où Jean Andreau fait une contribution sur le cens.

⁵⁷ L'assyriologie et l'égyptologie ne sont pas épargnées comme en témoignent les travaux de Silver ou de Warburton. Il me semble que la relecture de Weber est un antidote excellent à ce retour du vieux sous des habits neufs (C.f texte 12). Il convient de souligner que le point de vue économique que nous défendons dans un certain nombre de travaux est parfaitement convergent avec de nombreuses réponses qui émanent des sciences historiques, qu'elle soient explicites sur cette question du « néomodernisme » (Renger et Lafont par exemple) ou implicites (Guereau et Guéry).

moderniste, qui se nourrit des formes bien variées de l'orthodoxie économique, n'affecte pas, pour l'essentiel, les thèses développées par Polanyi et son école dite « substantive » qu'il convient de distinguer de l'héritage finleyien. Il ne s'agit pas de se cramponner à un dogme dépassé. Avec L. Graslin, qui ne s'inscrit pas dans la mouvance substantiviste, j'ai abordé la question du « port de commerce ». Deux points de vue différents coexistent dans cet article (texte 10) où suffisamment de zones de convergences sont trouvées, soulignant ce qui peut être encore intéressant dans l'analyse de Polanyi et mettant de côté ce qui peut être oublié. Mon point de vue n'est que celui d'un économiste insatisfait des cloisonnements disciplinaires. Il ne s'agit pas de produire des données historiographiques nouvelles mais de s'interroger sur la logique économique, les contradictions possibles et les implications méthodologiques inhérentes à ces propositions « néomodernistes ».

Le néomodernisme peut avoir deux formes : en premier lieu, à l'image de ce qu'on faisait il y a un siècle, on congédie simplement toute considération anthropologique, l'économie de marché apparaissant comme un trait spontané de toute société non strictement « primitive ». La question monétaire devient alors un enjeu théorique de taille. En effet, le néomodernisme s'attache dans ce cas à faire de la monnaie une marchandise pour en nier la dimension institutionnelle afin de plaquer dans la réalité historique les préjugés d'une anthropologie aussi implicite que naturaliste. Mais, un néomodernisme plus subtil est en voie de construction. Celui-ci n'est pas un simple retour au postulat du marché autorégulateur pour l'Antiquité : il intègre, au moins en principe, parfois de façon seulement implicite, certains développements de la science économique. Le néomodernisme tente ici de partir de façon assez rigoureuse de l'hypothèse de rationalité comme elle existe en économie. Ce sont les apports et les difficultés, parfois les apories, de cette nouvelle approche modernisante que j'ai commencé à travailler avec Jean Andreau dans le cadre de controverses soulevées par le livre de Dominic Rathbone⁵⁸. L'objet de mes recherches actuelles est de montrer que ce néomodernisme, même s'il a produit indubitablement de la connaissance, est une voie sans issue.

La place des marchés dans l'économie et l'existence possible du Marché sont au cœur de ce débat qui oppose les partisans d'une forme de retour à l'analyse moderniste d'une part, et d'autres part, les tenants de l'approche primitiviste ou tous ceux qui essaient de s'échapper de cette classique dichotomie entre modernisme et primitivisme. Le raisonnement néomoderniste se moule dans ces arguments anciens en estimant que les progrès de l'historiographie ont finalement donné raison aux modernistes d'autrefois. Masetti-Rouault [2004] tient par conséquent que les progrès de l'archéologie sont des moyens de dépasser les difficultés que connaîtrait l'histoire parce que l'archéologie n'aurait pas été « contaminée » par les *a priori* polanyiens. Tous ces arguments reposent sur un postulat étonnant : la seule façon de contribuer à une sorte de science « pure » serait *de facto* d'adopter la discutabile anthropologie utilitariste. Or, celle-ci n'est plus l'horizon indépassable de notre temps, l'anthropologie économique l'ayant discutée à l'envi. Ne peut-on pas dire, plutôt, que cette anthropologie utilitariste, souvent spontanée, est un biais plus terrible que tout autre ? Le réel étant toujours construit, il vaut mieux être conscient que l'on appréhende les faits à travers une grille explicite qui n'est jamais que provisoire.

L'argumentation précédente ne représente pas la totalité du paradigme que je me propose de qualifier de « néomoderniste ». Comme les anciens modernistes, les néomodernistes font appel à l'hypothèse du Grand Marché et, dans les cas où les faits se dérobaient à cette hypothèse, ils mobilisent les ressources les plus contemporaines relatives à la rationalité des comportements. Les « coûts de transaction » ou diverses « contraintes institutionnelles » sont parfois invoqués pour montrer que les mécanismes de marché ne sont pas toujours dominants⁵⁹. Néanmoins, ces argumentations posent une difficulté du point de vue méthodologique car elles n'exposent pas, en général, les conditions de leur réfutation alors même que l'ambition méthodologique de l'approche en termes de coûts transactionnels, selon les dires mêmes de North [1977, p. 64], est de produire des

⁵⁸ La particularité du texte 5. écrit avec Jean Andreau est que celui-ci n'est pas polanyien, de même que Lætitia Graslin ne l'est pas non plus.

⁵⁹ C'est ainsi que le travail de Douglass N. North, théoricien des « coûts de transaction », est mis en avant comme voie d'avenir par Bresson [2002]. Toutefois, dans le champ même de l'économie, il existe des réfutations d'ordre empirique, théorique et méthodologique qui ont été produites à l'encontre de North [1977]. En langue française, voir Rollinat [1994, 1997] et Maucourant [2003].

énoncés réfutables. Il est en effet toujours possible d'invoquer une contrainte spécifique donnant quelque substance à cette pure forme sans contenu qu'est la rationalité économique. Pire, tout se passe alors comme si la rationalisation des comportements selon une norme monétaire-marchande n'était pas elle-même une construction sociale. Tout comme le premier modernisme, le néomodernisme en vient ainsi à nier cette dimension si peu spontanée de la vie sociale qu'est l'émergence d'une « mentalité de marché ». Ceux des économistes qui sont peu soucieux du bien fondé des différences disciplinaires ne peuvent que se réjouir de la mobilisation à outrance de l'hypothèse de « rationalité des comportements »⁶⁰, ou de l'affirmation de l'éternité du Grand Marché, qui favorisent « l'impérialisme de l'économie » en histoire alors que, paradoxalement, les sociologues, quant à eux, l'ont contrecarré depuis une vingtaine d'années dans des travaux remarquables⁶¹.

Mon propos, maintenant, n'est pas d'entrer plus avant dans les arguments opposables à ce retour du vieux modernisme : je veux signaler, seulement, quelques traits qui sont assez révélateurs des racines de ce programme de recherches en général, puis dans deux branches de sciences historiques, respectivement l'égyptologie et l'histoire romaine.

Les thèses substantivistes, en égyptologie, doivent être maintenues en dépit des affirmations de Menu [2001, p. 96] qui prétend que les usages de la monnaie dans l'ancienne Egypte s'inscrivent déjà dans un cadre « moderne ». De ce fait, la « monnaie » des Egyptiens serait déjà une monnaie-marchandise et non pas une série d'usages cloisonnés qui s'agencent pour réaliser les fonctions de tout système monétaire. Bernadette Menu prétend curieusement que la monnaie « à usages spécifiques » est la caractéristique de sociétés « égalitaires » où la division du travail est peu approfondie : bien sûr, je reviendrai sur cet argument si singulier. Les anciens Egyptiens auraient même eu une nette conscience de l'autonomie de l'économie, l'institution de leur monarchie leur ayant permis de distinguer nettement entre le « céleste » et le « terrestre » [p. 99] : d'ailleurs, n'auraient-ils pas agi grâce à leur Etat de façon à « infléchir » les résultats parfois « nocifs » de leur « économie de marché » [p. 97-98]⁶² ? Il faut noter l'imprégnation, en quelque sorte keynésienne, des affirmations de Bernadette Menu qui attribue les carences de l'Etat aux dysfonctionnements du marché. Néanmoins, en dépit des réserves que j'exprime sur les interprétations de Bernadette Menu, qui peuvent laisser penser que le pont à franchir est impossible entre une certaine égyptologie et l'économie substantive, le dialogue doit se poursuivre. Comme je pense le montrer, c'est essentiellement la méconnaissance du modèle « substantiviste » qui est problématique⁶³.

Le refus de toute considération anthropologique véritable est l'une des origines des impasses de l'analyse de Menu [2001]. L'auteur évoque les « économistes modernes » [p. 80]⁶⁴ pour faire un exposé fort traditionnel des fonctions monétaires et justifie son approche modernisante par la « propension naturelle de l'homme » à l'échange marchand, après avoir évoqué l'autorité d'un texte d'Adam Smith [p. 95]. Pourtant, pourquoi ignorer les progrès de l'anthropologie et de

⁶⁰ Nous n'abordons pas ici l'introduction possible du concept de « rationalité limitée » dans le champ des études historiques. Cette version de l'hypothèse de rationalité, très éloignée de la conception des économistes « classiques » ou « néoclassique », est sans doute prometteuse. Toutefois, une théorie de l'institutionnalisation des comportements *socioéconomiques*, issue des travaux des économistes institutionnalistes que sont Veblen ou Commons, est aussi prometteuse [Maucourant, 2004].

⁶¹ Voir à cet égard l'article fondateur de Granovetter [1985].

⁶² Il faudrait en déduire que les Anciens d'Egypte auraient eu en cette matière une supériorité sur les conceptions romaines telles que nous les interprétons en lisant J. Andreau [1985, p. 6]. Il nous semble que cette hypothèse de Bernadette Menu est peu vraisemblable.

⁶³ Pour ce qui de l'assyriologie, B. Lafont [2002] note : « Il semble en définitive que, dans les débats actuels, on aurait tort d'opposer de manière irréductible les tenants du « formalisme » et ceux du « substantivisme ». Les théories polanyiennes [pas plus que celles de Marx] n'ont guère besoin d'avoir été intégralement validées pour être utiles et fournir des outils d'analyse et des concepts précieux aux chercheurs. Le double danger qui existe est, d'une part, de « mettre la charrue avant les boeufs » en oubliant de partir des sources primaires avant de se livrer à de quelconques analyses ou reconstructions et, d'autre part, de caricaturer, radicaliser, ou gauchir une pensée et une œuvre auxquelles on n'a souvent désormais qu'un accès indirect du fait de l'abondance des travaux et commentaires qu'elles ont suscités ». Ainsi Bernadette Menu [2001] commente de façon négative Maucourant [1990] et D. Gentet [1990] car elle est peu soucieuse de la complexité du modèle polanyien [p. 80]. En revanche, ses travaux précédents [Menu, 1982] se caractérisaient par une prudence tout historienne et laissaient entrevoir des pistes de réflexions stimulantes à la croisée de l'économie et de l'histoire.

⁶⁴ Sans être plus précise.

l'histoire économique ? Il y a plus d'un demi-siècle, Polanyi [1947] indiquait déjà que les catégories de l'« échange », du « marché » et de la « rationalité » n'étaient pas constituées *naturellement* et que la mobilisation de ces catégories devait s'inscrire dans un cadre anthropologique qui fait sa place à l'histoire, sauf bien sûr à postuler ce qu'on veut démontrer, à savoir que l'histoire économique n'est que l'histoire du marché parfois contrariée par un Etat gênant. Or, une histoire téléologique est-elle encore de l'histoire ? Fort curieusement d'ailleurs, les travaux de Servet [1984], qui ont consacré l'usage du terme de « *paléomonnaie* » sont cités favorablement par Bernadette Menu [2001, p. 91], alors que Jean-Michel Servet s'oppose à la « *fable du troc* » professée par des économistes comme Smith ou Ricardo selon laquelle l'invention de la monnaie résulte des embarras du troc. Rien n'est plus éloigné des démonstrations de Jean-Michel Servet que cette idée reprise par Bernadette Menu selon laquelle l'homme est spontanément enclin à l'échange économique⁶⁵. Le contraste est d'ailleurs saisissant entre les affirmations de Bernadette Menu et le propos nuancé de Glassner [2001] qui a fait, par ailleurs, une contribution dans le livre où Bernadette Menu expose ses conceptions. Dans un domaine *a priori* différent, Glassner [2002] critique avec une ironie mordante l'approche modernisante en science politique de Yves Schemeil qui invente une démocratie avant la lettre en Mésopotamie grâce à une utilisation singulière des travaux assyriologiques. Comme l'on peut s'inquiéter de ces prétendues « démocraties » inventées dans ces temps anciens, l'on s'inquiète de ce principe du Marché projeté dans le passé lointain, de ce principe de l'homme « spontanément » tourné vers l'échange marchand comme norme anthropologique.

Pourtant, Menu [1982, p. IV] reconnaît, en introduction à un ouvrage tout à fait stimulant, qu'elle doit adopter un plan particulier car la « *summa divisio classique « droit-public/droit-privé » est « très difficile à respecter dans le cadre de l'Égypte ancienne, du fait de l'emprise étatique »*. Dès lors, il est évident que la particularité du cadre institutionnel qui entoure les transactions doit inciter à ne pas se contenter de cette catégorie trompeuse de l'« échange » qui embrasse toutes les économies. Que certains de ces échanges soient indubitablement marchands, marqués souvent par l'âpreté au gain, ne signifie pas qu'on a affaire à une société de marché qui a des fondements légaux bien définis. *L'économie monétaire n'est pas le capitalisme*. Weber avait déjà mis en garde contre toutes ces confusions rendant impossible la compréhension de l'émergence spécifique d'un « esprit du capitalisme ». L'émergence de figures nouvelles de l'individualité, au cours de cette si longue histoire égyptienne, a évidemment produit des changements sociaux importants [Maucourant, 1991]. Mais, il n'est pas possible de parler d'une « marchandisation » des rapports sociaux engendrant une économie de marché car une véritable classe marchande n'existait pas. L'existence de « *pratiques marchandes sans classe marchande* » [p. 74] est un fait de premier ordre qu'on ne peut évacuer de l'analyse.

Les sociétés d'Ancien Régime⁶⁶ ont connu, elles-aussi, une commercialisation de certains rapports sociaux, comme le montre la pratique de la vénalité des offices dont l'Égypte ancienne a bien connu les prolégomènes. Ceci n'est toutefois pas le gage d'une économie de marché. On peut même penser que c'est l'abolition de ces pratiques qui favorisa le développement de l'économie de marché. Alain Guéry [2003, p. 1] écrit, s'agissant du rapport de l'historien aux « *échanges et marchés d'Ancien Régime* » : « *les marchés s'offrent à lui sous de multiples formes, mais qu'il est difficile, voire imprudent, de considérer comme les formes du marché, ni même celle d'un marché propre aux sociétés de ce temps* » (soulignés par l'auteur)⁶⁷. Citons Montchrestien [1615], quasiment le premier à disserter sur l'« *Économie politique* », qui ne fait pas référence à un mécanisme de marché entendu comme processus de fixation des prix et des quantités et soutient que la réglementation royale doit déterminer le volume de production : je reviendrai sur ces points. Il s'agit en fait, pour lui, d'étendre des pratiques de la cité médiévale à l'échelle de l'Etat moderne. Il

⁶⁵ De même, Bernadette Menu ne nie pas la pertinence d'un texte d'Alain Caillé qui est consacré à la « *monnaie des Sauvages* » ; elle estime toutefois que cette monnaie ne correspond pas à ce que l'égyptologie nous rapporte. Pourtant aucun substantiviste n'a prétendu que la société pharaonique était « sauvage ou « primitive » ! Si Bernadette Menu ne conteste pas l'anthropologie d'Alain Caillé, pourquoi reprend-elle de façon si peu critique le naturalisme de Smith? *Contradictio in adjecto* ?

⁶⁶ Pour une exposition polanyienne du concept d'« *économie d'Ancien Régime* », voir Maucourant [2005].

⁶⁷ C'est pourquoi D. Menjot [2004] estime que l'économie médiévale est une « *économie de marchés* » et non une « *économie de marché* ».

n'y a pas de pensée du Marché, pas de considération sur le libre jeu de l'offre et de la demande. L'économie d'Ancien Régime, bien plus proche et plus connue de nous, se révèle, à l'examen, en dépit de certaines caractéristiques marchandes, très loin du modèle du Grand Marché, ce qui ne diminue en rien sa complexité. En se fondant sur des preuves de pratiques de marché qui sont déjà bien plus pauvres⁶⁸ que les preuves dont nous disposons pour l'économie d'Ancien Régime, peut-on vraiment caractériser les économies antiques comme étant des économies de marché?

Dans l'article que j'ai publié avec Jean Andreau en 1999, nous avons commenté les thèses modernistes de Rathbone [1991], ce qui a provoqué un débat parfois assez vif⁶⁹. Il s'agissait de savoir s'il avait existé des formes rationnelles de gestion dès le troisième siècle de notre ère dans l'Égypte romaine et si, dès le troisième siècle, l'on pouvait mettre en évidence une prédominance des mécanismes de marché dans l'économie locale et extérieure. Le domaine d'Appianus, qui a livré un véritable trésor papyrologique, est à l'arrière-fond de ce débat : les références ultérieures que je ferai quant au « domaine » ne concerne que celui-ci. Je veux faire une esquisse de ce qui sera un point de vue sur ce débat actuel qui n'est pas exempt de polémiques sévères mais stimulantes. Mon propos n'est pas de rediscuter le beau livre de Rathbone [1991] mais, comme Carrié [2005] estime nécessaire, de façon parfois virulente, de procéder à une véritable défense et illustration des thèses de Dominic Rathbone, il me semble important de prolonger cette discussion amorcée dans le n°12-13 de *Topoi*.

Selon Jean-Michel Carrié, le débat devrait être philologique avant d'être théorique : or, un travail interdisciplinaire ne peut être philologique car ce ne peut, par principe, être son seul point de départ. Si des observations théoriques sont envisageables, elles doivent être discutées ; si elles sont fausses, il faut les rejeter. L'argument d'autorité du philologue coupant l'herbe sous le pied des objections théoriques est d'autant plus hors de propos que, comme je l'ai rappelé précédemment, la grille de lecture du réel est une construction qui n'a rien de naturel. Cela vaut pour le philologue, l'économiste et le physicien. C'est d'ailleurs pourquoi il peut exister, dans toute science, de véritables révolutions paradigmatiques. Pensons à un philologue devenu célèbre en dehors de son champ de formation intellectuelle, Nietzsche, qui voulut saisir les conditions de possibilité de catégories qui nous paraissent trop souvent des évidences. Pour conclure trop rapidement sur ce point de méthode, faut-il rappeler que l'histoire des sciences abonde de théories *inexactes*, bien qu'ayant des fondations *logiques assez solides* et capables de *prédictions étonnamment précises* ? Le débat, même à ce niveau, ne peut donc être clos. Je suis en droit, à partir de questionnements tenant à la structure logique des énoncés et grâce à la mise en confrontation avec d'autres sources empiriques, de me demander s'il ne serait pas possible de proposer une autre reconstruction de l'édifice mis au point par Dominic Rathbone. Cela n'affecte en rien l'originalité de sa contribution et l'inscrit simplement dans le registre de la confrontation scientifique.

Jean-Michel Carrié s'inquiète aussi de possibles références à l'« idéologie » dans un débat qui devrait être neutre. Personne ne pouvant s'excepter de « l'« *opium* » des autres », il n'est pas possible, soutient encore fort justement Jean-Michel Carrié, de mettre en accusation d'hérésie « *idéologique* » un historien. En effet, laisser entendre que Dominic Rathbone serait influencé à son *insu* par des thèses néolibérales ne serait pas très judicieux. *Pourtant, l'auteur ne cite pas de passage de ce texte où le « libéralisme »⁷⁰ ou « néolibéralisme » de D. Rathbone serait dénoncé* par Jean-Andreau et moi-même. Il est vrai nous nous sommes servis de la contribution de Cheung dont nous avons rappelé les convictions néolibérales⁷¹. Faut-il en déduire que Dominic Rathbone soutient *sans le savoir* les thèses de Cheung ? Ce n'est pas mon affaire : je veux souligner que l'apport scientifique de Cheung doit être intégré dans toute réflexion sur la rationalité, même s'il n'est pas inutile que l'économiste ou l'historien ne soit pas indifférent à *tout* ce qu'implique cette vision de la rationalité. En fait, Dominic Rathbone s'inscrit, selon moi, dans une conception plutôt « néoclassique », mais pas toujours, de l'économie, ce qui n'a d'ailleurs rien à voir avec un parti

⁶⁸ Ce que reconnaît Warburton [2003] qui se trouve contraint à vouloir trouver une régulation marchande fondée, en dernière instance, sur les mécanismes de la division internationale du travail. Il s'agit d'une simple piste de recherches, ce que reconnaît l'auteur, symptomatique pour moi des difficultés de sa problématique moderniste.

⁶⁹ Voir le texte 5 et le numéro 12-13 de *Topoi* édité fin 2005.

⁷⁰ Au sens français du terme.

⁷¹ Voir Andreau, Maucourant, 1999, p. 83 (texte 5).

pris libéral en économie. L'économie néoclassique justifie plus la planification socialiste que l'économie libérale. Ce point a été popularisé par J. Schumpeter. D'ailleurs, ceux des socialistes qui s'opposaient à la planification centralisée durent se démarquer de l'approche néoclassique telle qu'elle s'épanouit dans les années 1930. Ce fut le cas de Polanyi⁷². Il n'est pas inintéressant de noter que celui-ci s'est largement inspiré de fondateurs de la première école autrichienne⁷³, comme Menger ou Wieser⁷⁴, pour sa démonstration de la supériorité d'un socialisme décentralisé. Jamais je n'ai donc soutenu le moins du monde cette thèse curieuse et simplificatrice que prête Jean-Michel Carrié à Jean Andreau et moi-même. Le malentendu est total.

Parfois, il est vrai, certains chercheurs, effectivement fascinés par la mondialisation, mettent en avant la dimension économique de l'homme que le mouvement de l'histoire, destructeur de prétendues pesanteurs sociales ou étatiques, aurait libérée. C'est cette histoire téléologique qui fait qu'on redécouvre la fiction de l'*homo œconomicus*. C'est le cas de M. Silver qui se fonde sur des postulats utilitaristes fort discutables et très discutés. Mais, ceci n'est pas ce qu'il y a de plus intéressant dans la floraison néomoderniste. Ce ne serait pas prendre au sérieux tous les savants qui ont voulu, de cette façon, s'émanciper de l'orthodoxie primitiviste des années 1970.

C'est justement en prenant le plus possible au sérieux la théorisation proposée par Dominic Rathbone que j'ai, avec Jean Andreau, utilisé des grilles de lecture qui ne sont pas les nôtres habituellement, celles proposées par la première école des « droits de propriété » et l'école des « coûts de transaction », pour mesurer ce que l'hypothèse de rationalité, combinée avec la construction de Dominic Rathbone, permettait d'expliquer. Or, *il a été possible de démontrer que certaines conclusions de l'auteur ne pouvaient pas être déduites de l'hypothèse de rationalité*. Andreau [2005] va même maintenant jusqu'à abandonner ce type de système explicatif en terme de rationalité tant les confusions entourant ce concept peuvent être multiples ; surtout Jean Andreau remarque que trop de choses peuvent être décrétées « rationnelle » grâce à des points de vue aussi divers que changeant⁷⁵. Ainsi, Jean-Michel Carrié ne souligne pas la particularité de notre contribution qui rentre dans les arcanes de la machinerie de la rationalité⁷⁶. Comme la discussion sur la rationalité ne parvient pas à des résultats clairs, faut-il suivre Jean-Michel Carrié qui veut être plus « *rathbonien que Rathbone* », c'est-à-dire être franchement néomoderniste ?

Après avoir estimé que l'interprétation de Dominic Rathbone permettait seule de donner la cohérence aux documents analysés, Jean-Michel Carrié concède qu'il y a peut-être une faille dans l'argumentation de Dominic Rathbone : celui-ci aurait minoré l'ampleur de certaines régulations par « le » marché. C'est ici que Jean-Michel Carrié est pris au piège de *l'ambivalence du marché* : s'agit-il du principe des marchés autorégulateurs, que des institutions établissent en mécanismes marchands, ou s'agit-il du principe de l'échange marchand, inscrit dans des cadres institutionnels n'autorisant pas de tels mécanismes comme en témoigne la problématique [non exclusive] de la « place de marché » ? Contre ce que veut faire accroire la problématique de Jean-Michel Carrié, l'esprit de gain n'est pas absent dans la place de marché ; il n'est même pas absent du cas plus général de l'échange marchand typique des économies archaïques. Ce sont souvent les institutions qui ne permettent pas à l'esprit de gain d'engendrer des régulations marchandes suffisamment autonomes, ce que, justement, l'investigation historique peut montrer. En réalité, *le capitalisme a besoin de fondations légales* comme le soulignait Commons [1934]. On peut comprendre la problématique de l'école de Polanyi comme une investigation anthropologique et historique de l'hypothèse weberienne selon lequel l'appât du gain n'est pas le capitalisme, tout comme l'économie monétaire n'implique pas une société de marché. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les doutes que j'ai émis, avec Jean Andreau, sur le fonctionnement d'un marché « intégré » des biens, au sens où nous l'entendons maintenant, quand bien même existeraient des arbitrages et des spéculations sur des marchés spécifiques, se renforcent dès lors que nous examinons le système de l'emploi domanial dont la structuration en un « marché du travail » n'est

⁷² Voir texte 2.

⁷³ La seconde école autrichienne animée par Mises puis Hayek fonde en revanche une bonne part du corpus théorique du néolibéralisme.

⁷⁴ Voir pour Wieser la communication de Vivet [2005] qui démontre à quel point cet économiste est loin de fonder tout son propos théorique sur les sciences de la société à partir d'une sorte d'« économie pure ».

⁷⁵ cf le texte 5, p 86-88.

⁷⁶ Ce qui peut être vérifié dans le texte 5, p 80-84.

pas prouvé⁷⁷. C'est donc bien la figure de marchés fragmentés, n'établissant pas entre eux des connexions intégratives, qui s'impose, et non l'évidence d'un marché intégré réglant l'économie.

Jean-Michel Carrié suppose enfin que Jean Andreau et moi-même n'aurions pas compris la diffusion inégale de degré de rationalité dans l'exploitation des domaines ; par voie de conséquence, nous n'aurions pas saisi l'existence, comme la disparition, de « modèles innovant ». Je ne le pense pas et estime que cette vision d'un monde antique complexe est sans doute ce qu'il a de plus fructueux dans le néomodernisme de Jean-Michel Carrié et de Dominic Rathbone. Pourtant, dans ce texte que j'ai écrit avec Jean Andreau en 1999, il n'est sous-entendu, en aucune façon, que les comportements économiques étudiés sont homogènes. Ce qui me semble intéressant, dans ce débat, est plutôt la question du devenir : pourquoi donc, si le « laissez-faire » est la règle, ces modèles « innovants », s'ils le sont vraiment (ce qui n'est qu'une hypothèse intéressante), ne s'imposent-ils pas car la concurrence garantit la survie des plus aptes et la généralisation des règles qui permettent à ces plus aptes de survivre ? Sauf à penser, comme Mises, qui se veut lecteur averti de Rostovtseff, que le « déclin économique » du Bas-Empire est le fruit de ses tendances « dirigistes » qui empêchent les bienfaits résultant du mécanisme de la concurrence. Je ne pense pas que Jean-Michel Carrié fasse sienne cette trop vieille thèse⁷⁸.

Rathbone [1991] a abordé directement cette question de l'évolution de la gestion du domaine en supposant que le domaine pouvait être en avance du point de vue de la rationalisation. Ainsi, l'efficacité d'un tel domaine aurait pu être entravée du fait de la dépréciation monétaire qui aurait sapé les bases d'un calcul rationnel [p. 410-402]. Si ce fut vraiment le cas, on doit alors s'interdire toute forme de parallèle trop rapide avec les économies modernes dont les poussées hyperinflationnistes ne mettent nullement en cause leur caractère monétaro-marchand, comme en témoigne la dollarisation de certaines économies du dit « Tiers-Monde » ou le processus de destruction et la renaissance de la monnaie nationale en Allemagne dans les années 1920⁷⁹. Il se peut même que l'argument proposé ici par Dominic Rathbone renforce ma propre conviction quant à la production historique de cette « rationalité économique », le fait qu'il faille saisir celle-ci dans un complexe évolutif, mouvant et réversible et la nécessité de trouver le *modus operandi* de cette catégorie de l'action économique. Mitchell [1944], élève de Veblen et fondateur de l'encore important *National Bureau of Economic Research*, avait d'ailleurs esquissé une interprétation de l'histoire économique et des figures changeantes de la rationalité économique en se fondant sur une analyse historique de la monnaie comme « *concept social* »⁸⁰. Certes, cette hypothèse peut être améliorée, elle montre toutefois que la rationalité ne tombe pas du ciel. Si, comme Dominic Rathbone [1991, p. 403], on veut faire l'hypothèse intéressante que la « *rationalité économique* » est un « *phénomène discontinu* », il convient de s'interroger sur les raisons de cette discontinuité.

Je conclus sur ce point, pour l'heure, que s'il y a eu un effet de réversibilité dans l'évolution économique, c'est que la rationalité monétaro-marchande n'était pas si développée (cela ne veut pas dire qu'elle n'existait pas !) pour être si fragile, pour céder si vite devant le brouillage du calcul économique qu'implique, il est vrai, toute dépréciation monétaire. *En un mot, si Dominic Rathbone a raison, cela veut dire que l'économie monétaire qu'il étudie n'est pas si « rationnelle » du point de vue d'une économie de marché.* Elle n'était peut-être pas aussi tournée vers l'échange que Jean-Michel Carrié le suppose⁸¹ car c'est précisément la production systématique pour l'échange qui tend à modeler durablement des conduites qui ne se seraient pas effacées à cause des distorsions des prix relatifs impliquées par la dévalorisation du numéraire. Des comportements rationnels, tournés vers l'échange et structurés par lui, auraient entraîné une réallocation de la structure de production sur le long terme et non un déclin général, surtout pas le déclin des domaines dont la gestion était déjà la

⁷⁷ Voir Andreau & Maucourant, 1999, p. 76, le texte 5.

⁷⁸ Qui a tout de même le mérite de vouloir expliquer le « blocage » de certains mécanismes de développement

⁷⁹ Voir Aglietta & Orléan [1982].

⁸⁰ Voir le texte 1.

⁸¹ Jean-Michel Carrié fait là une hypothèse que n'ose pas Dominic Rathbone. Celui-ci ne serait pas, à ce moment en 1991, aussi « rathbonien » qu'il faut l'être selon Jean-Michel Carrié. D'une façon générale, le ton adopté par Dominic Rathbone est beaucoup plus serein que celui de Jean-Michel Carrié : « *Economic rationality may be too crude, too imprecise, a term. However this debate, to which the searching critique of my book by Andreau and Maucourant makes a notable contribution, is grafting vibrant new shoots onto the old vine of ancient economy* » [Rathbone, 2005, p. 269].

plus « efficace ». Pourquoi donc ne pas relire Weber, Polanyi et Finley pour nous prémunir contre certaines erreurs ?

Rathbone [2006] a récemment exagéré les parallèles avec le monde moderne. Selon lui, l'écart qui sépare les économies antiques des économies modernes est d'ordre *quantitatif* et non *qualitatif*. Dominic Rathbone se révèle plus un néomoderniste soutenant la thèse de la précocité des marchés régulateurs qu'un historien soucieux de la présence éventuelle de « coûts de transaction » ou de « droits de propriété ». Somme toute, la démarche des économistes orthodoxes⁸² semble lui convenir parce qu'elle repose sur des hypothèses qu'on pourrait appliquer aux structures fondamentales de l'économie romaine : le monde romain aurait été, suggère-t-il « *semblable d'une façon insolite, en termes qualitatifs* » au monde moderne parce qu'aurait existé « *des droits puissants quant à la propriété privée, un système juridique effectif et flexible [...] un système politique et social, stable et ouvert, et un gouvernement de laissez-faire* ». Loin de moi l'idée que l'exercice de la comparaison ne puisse éclairer la réalité. Mais, Dominic Rathbone semble plus indiquer une conclusion qu'effectuer un réel raisonnement comparatiste. Ce faisant, c'est le vieux schéma moderniste qu'on réactive sans le dire. Comme l'explique clairement Andreau [2005] : « *Rathbone compare les propriétaires antiques à Carnegie [...] pourtant, ces comparaisons me laissent insatisfait non seulement parce que Carnegie n'était pas un propriétaire foncier [...] mais [aussi] parce que le second terme de la comparaison, le terme moderne, qui est censé donner son sens au phénomène antique, n'est jamais, ou presque jamais vraiment étudié* ». Et si le néomodernisme n'était pas si neuf qu'il prétend ?

Ne serait-il pas possible que les économistes, les historiens et les archéologues œuvrent, de façon croissante, en commun, pour qu'une série d'objets historiques soient mis à l'épreuve de leurs outils d'investigation respectifs afin de comprendre la place que les marchés, voire certains mécanismes de marché, occupent dans les économies précapitalistes ? Ne pourrait-on esquisser une théorie des processus de création et de circulation des richesses, que ces processus comportent ou non des dimensions marchandes ? Il faut, en effet, éviter les « *boucles herméneutiques* » dans lesquelles les économistes se perdent : ceux-ci estiment, parfois, avoir validé leurs thèses en invoquant l'autorité de résultats produits par des historiens qui sont imprégnés par leur paradigme. Souhaitons donc l'émergence d'un certain « *éclectisme méthodologique* » qui fasse la part, au sein de groupes de travail pluridisciplinaires, de chercheurs aux convictions *a priori* variées en terme paradigmatique. Une véritable « *division scientifique du travail* », fondée sur un refus de tout dogmatisme, serait à même de dépasser de vieilles oppositions qui ne font pas toujours avancer la réflexion. La promotion de cette intelligence collective n'a pas d'obstacle méthodologique sérieux. Ce ne sont d'ailleurs pas les querelles de méthodes qui font progresser le savoir en général, comme l'écrit Weber. L'intérêt d'étudier ces querelles est plutôt de comprendre comment se construisent des voies sans issue.

L'obstacle provient, en partie, de mécanismes que peut détricoter une sociologie de la connaissance : les découpages disciplinaires, *qui ont leur raison d'être car toute science tient à une délimitation de son objet*, sont investis par des forces visant la production et la reproduction de logiques qui n'ont pas toujours leur raison d'être. Ce n'est pas d'un progrès propre à l'histoire et à l'économie qu'il faut attendre de vrais progrès en histoire économique ; c'est une modification institutionnelle qui permettra de libérer les forces de la production scientifique pour dépasser l'état du savoir actuel et les vieilles problématiques. Ce souhait peut paraître naïf. Mais, n'est-il pas possible, à côté des bijoux de la production du seul artisan, qui seront toujours les moteurs de la production, de mettre en œuvre des méthodes *directement* coopératives ?

Axes de recherches présentés à l'occasion de l'habilitation

Les travaux que je viens d'évoquer relèvent de deux démarches : l'une relative à l'histoire des idées, l'autre à l'histoire économique. Ces travaux reposent sur le pari que ces deux objets différents peuvent toutefois gagner à être travaillés ensemble. Je me propose d'approfondir

⁸² Notre propos n'est pas ici d'expliquer pourquoi une histoire économique néoclassique peut déboucher sur des apories. Rappelons simplement le fait que ces théoriciens n'ont pas vraiment une théorie du *processus de marché*, la théorie la plus aboutie – la théorie de l'équilibre général selon Arrow-Debreu – n'est pas très diserte ni sur ce point ni sur la monnaie.

maintenant ces réflexions sur les relations entre institution, économie et société en privilégiant la dimension de l'histoire des idées. Il n'en reste pas moins que je n'offre pas encore de véritables thèses. L'objet de la seconde partie est de formuler des hypothèses ; je tiens à préciser, pour l'heure, le cadre de mes investigations présentes.

Le thème du troc m'a paru devoir ainsi être examiné car il est possible de m'interroger alors sur une caractéristique centrale de l'économie dominante ; en effet, celle-ci suppose que les agents économiques ne sont pas vraiment socialisés et elle n'accorde qu'un rôle subordonné à la l'institution de la monnaie. Ce premier chapitre de la seconde partie du présent travail se veut donc un ensemble d'hypothèses visant à poursuivre les recherches que le titre même de la thèse « nouveau régime » évoquait, c'est-à-dire *la monnaie dans la pensée institutionnaliste*. Mais, parce que je prends au sérieux cette question de l'institutionnalisation des comportements économiques, il n'est pas possible d'éviter de réfléchir au principe même qui structure les “ institutions économiques ”, c'est-à-dire l'ensemble des représentations ou des règles guidant l'action l'économique : il s'agit du principe politique de souveraineté. J'ai déjà tenté de poser cette question pour ce qui est du processus de construction de l'Union Européenne ; je me suis dès lors interrogé sur la signification d'une “ *constitution économique* ”, parfois explicite dans le cas de l'*Ordnungliberalismus*, mais implicitement déterminante pour les politiques économiques recommandées par la Commission Européenne⁸³. À cet égard, il semble que l'ordolibéralisme allemand possède une réelle dimension politique à la différence du “ néolibéralisme ”⁸⁴ qui accorde un rôle tout à fait second aux institutions politiques.

Dans un deuxième chapitre, il m'a semblé intéressant de saisir à la racine, dans le cadre de l'histoire de la pensée, les rapports qu'entretient la question politique avec l'économie. Or, le premier texte d'économie, où l'expression “ *économie politique* ” apparaît en tant que telle, à ma connaissance, est très riche dans son rapport à la question politique et, plus précisément, à celle de la souveraineté. Montchrestien illustre, par son livre publié en 1615, une idée moderne de l'économie, profondément politique, qui est en rupture avec les conceptions antique et médiévale selon lesquelles l'économie ne peut être l'objet du pouvoir politique. L'économie naissante est profondément politique : une première interprétation du texte de Montchrestien constitue la finalité de cette deuxième partie. Cette deuxième partie permettra de proposer dans des recherches à venir un type d'étude qui pourrait être développé en prenant le travail de Cantillon comme moyen de comparaison. L'examen du texte de Montchrestien, déterminée en bonne partie par ce problème de la souveraineté, ne peut évacuer les apports de l'approche postmoderne sur cette la question : une discussion avec les thèses de Michael Hardt et Antonio Negri est ainsi nécessaire⁸⁵, même si les développements présentés ne sont encore que des hypothèses de travail.

Ces auteurs nous invitent à oublier la figure de la souveraineté territoriale à l'européenne laquelle serait morte dans les faits. Du point de vue théorique et pratique, il conviendrait de se mettre au niveau de l' « Empire », « *forme politique du marché mondial* »⁸⁶, lequel trouve dans la constitution américaine la forme juridique permettant son plein accomplissement. Par rapport à l'histoire et à l'idéologie européennes, l'avènement de l'Empire serait une rupture : celui-ci n'est pas un *lieu*, ce qui signifie la fin de l'opposition centre-périphérie. L'émergence d'une souveraineté “ *déterritorialisée* ”, que le fédéralisme américain permettrait enfin, annonce la mort de l'Etat-Nation territorial et omnipotent. *Exit* la souveraineté à l'européenne selon Bodin, le maître de Montchrestien, lequel l'entendait comme “ *puissance absolue et perpétuelle d'une République* ”. Il ne s'agit pas pour Hardt et Negri de faire l'apologie de l'Empire, mais de se mettre au niveau de celui-ci : il s'agit de s'adosser au monde lui-même pour contrer l'Empire. Les entités nationales-

⁸³ Voir les deux articles publiés en 2001 par Maucourant & Neyrat ; voir aussi Maucourant & Neyrat [2004].

⁸⁴ Pour une distinction entre *libéralisme* et *néolibéralisme*, voir Mulot [2002]. Il est possible de résumer une part du propos de cet auteur comme suit : si la pensée libérale est la pensée qui commence à se représenter de façon systématique, au XIXe, l'économie comme une catégorie autonome de la société, le néolibéralisme, qui se construit notamment avec les travaux de Becker ou de Friedman par exemple, pousse à l'extrême cette idée de l'autonomie de l'économie. À l'inverse des *libéraux*, les *néolibéraux* vident de sens toute référence à “ l'intérêt général ” et estiment que le “ *seul déterminant des comportements individuels est le calcul rationnel, qui n'est en aucun cas guidé par des règles morales* ” [p. 20].

⁸⁵ Ceux-ci prétendant aller plus loin que le postmodernisme.

⁸⁶ Voir Negri & Hardt [2000].

étatiques seraient donc dépassées : ce constat serait source de progrès car ces entités n'ont que trop contrôlé cette vraie force motrice de l'histoire qu'est la " multitude ".

Comme je l'ai montré⁸⁷, Commons avait déjà fait grand cas des vertus de la constitution américaine en négligeant un point délicat : cette constitution, plus que d'autres, permet-elle vraiment une construction démocratique de l'économie, ce qui était un objectif des institutionnalistes⁸⁸ ? Il semble qu'il faille sans cesse reprendre l'étude des rapports entre économie et politique, le détour par l'histoire est un moyen fort utile. Ainsi, ce sont les fondements mêmes du marché, avant d'aborder le sens de son caractère « mondial », qu'il faut commencer à comprendre. Ce faisant, l'approche proposée ici diffère sans doute des postmodernismes divers, prophétisant la fin des Etats, des régulations publiques, mais célébrant les " réseaux " et imaginant un " après " de la démocratie politique et sociale.

Le troisième et dernier chapitre traite plus directement des liens entre économie et politique tels qu'une approche institutionnaliste a pu la promouvoir. Il s'agira de prolonger très largement, dans un contexte certes différent, le type d'interrogation que Commons faisait pour la constitution américaine des années 1930. Ainsi, je discuterai de textes de Polanyi, assez peu connus, relatifs aux constitutions et aux doctrines fascistes qui expriment un moment important de la " Grande Transformation " ? C'est dans cette décennie 1930 que l'encastrement social de l'économie, autrefois nié avec efficacité par l'idéologie et les politiques libérales, se révèle, selon Polanyi, avec force. Avant d'entrer dans ces considérations moins connues de Polanyi, je rappellerai ses principales thèses. Il faut retenir, pour l'heure, l'idée selon laquelle, l'économie libérale du XIX^{ème} siècle avait bien des fondements sociaux même si les principes libéraux visaient à séparer institutionnellement l'économie du reste de la société. Cette tentative de séparation était pure utopie⁸⁹ : le libéralisme en acte est un mode de construction politique de l'économie qui pouvait être – et peut toujours être - d'une violence extrême. À l'heure où le néolibéralisme est compris par certains comme une tentative de refermer la parenthèse " étatiste " de la période 1930-1980, un tel retour sur la viabilité du projet néolibéral et sur son sens même est intéressant.

C'est en réalité le débat opposant Mises et Hayek d'une part, à Polanyi d'autre part, qui peut être rappelé. Pour les premiers, la voie qui mène au chaos totalitaire ou au servage est pavée par les premiers signes de l'abandon des exigences de la société de marché ; au contraire, pour le second, c'est la resocialisation démocratique de l'économie qui seule permettra à l'homme de continuer à *habiter*⁹⁰ durablement et dignement le monde. À l'aide de textes encore inédits écrits par Polanyi sur le fascisme⁹¹, je montrerai comment Polanyi analysait cette sauvegarde non libérale du capitalisme qu'est le fascisme ; il craignait toutefois, en 1947, que les dirigeants des grandes firmes ne réduisent à un cadre formel le principe de la démocratie parlementaire. C'est d'ailleurs ce gouvernement de la société par les grosses firmes que les Américains définissent par le nom de " *corporatism* ", si différent *a priori* du corporatisme fasciste, mais si convergent dans sa volonté de neutraliser le principe démocratique. Les sources britanniques de l'économie politique et du socialisme de Polanyi expliquent une bonne part des convictions qui ne l'ont jamais quitté.

En 1933, peu de temps avant la répression qui s'abattit sur la social-démocratie autrichienne, Cole, ce grand nom du socialisme britannique qui aida Polanyi durant son exil en Angleterre, écrit : " *La démocratie politique est acceptée parce que, dans une très large mesure, elle a échoué : c'est*

⁸⁷ Maucourant [2001].

⁸⁸ Quel que soit l'intérêt des auteurs institutionnalistes, il semble dangereux de passer sous silence les aspects les plus problématiques de leurs œuvres, car ceux-là appartiennent de plein droit à l'histoire de la pensée. *Toutefois, il est possible d'extraire de la pensée de Commons un système comme l'a fait Théret [2001].*

⁸⁹ Voir Polanyi [1944, p. 22] : " *Notre thèse est que l'idée d'un marché s'ajustant de lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société [...] Inévitablement, la société prit des mesures pour se protéger, mais toutes ces mesures [...] compromirent l'autorégulation des marchés, désorganisèrent la vie industrielle et exposèrent la société à d'autres dangers* " (je souligne).

⁹⁰ Ce thème de " L'habitation contre l'amélioration " est au centre de la problématique de *La Grande Transformation*. Voir Polanyi [1944, p. 59 sq.].

⁹¹ À cet égard, voir Cangiani & Maucourant [2006]. Les textes anglais ont été traduits par Laurence Collaud, en collaboration avec des chercheurs du Centre Walras de Lyon : Olivier Brette, Christel Vivet et Victor Viera da Silva. Les textes allemands ont été traduits par une traductrice de Weber, Françoise Laroche. Je remercie Yuri Biondi et Niall Bond du Centre Walras pour avoir participé à la discussion de ces textes.

précisément parce qu'elle n'a pas traduit dans les faits la volonté de l'individu en tant que citoyen qu'elle ne suscite plus d'opposition »⁹². Une telle conviction a de fait été largement partagée par Polanyi : celui-ci montra comment la démocratie sur le continent fut violemment combattue par les fascistes à cause du réel potentiel de subversion qu'elle avait alors. Plus encore, Polanyi constata à regret que la surprise authentiquement démocratique du New Deal commençait d'épuiser ses effets après la guerre, comme si, dans les Etats-Unis de l'après-guerre, à la différence de l'Europe, la démocratie ne pouvait pas vraiment coexister avec le capitalisme. Néanmoins, il ne voulut jamais cesser d'indiquer les possibilités d'une constitution démocratique⁹³ de l'économie en mettant en évidence ce qui, dans les moments historiques décisifs, relevait de la nécessité ou du contingent. Il est d'ailleurs curieux de voir à quel point certains points de l'analyse économique de Polanyi pouvaient être orthodoxes⁹⁴, proches de certains développements de Robbins. C'est l'importance accordée par Polanyi aux fondements institutionnels qui expliquent ce paradoxe. Toutefois, ce type de synthèse qui n'est pas du syncrétisme, dépasse le cadre des approches institutionnalistes. Ainsi, un économiste important du parti travailliste britannique, Durbin⁹⁵, en 1933, pouvait mobiliser une partie de la grille hayekienne sans souscrire à l'idée que le marché pouvait résoudre spontanément les déséquilibres économiques ; tout au contraire, cet économiste pouvait justifier des formes de planification.

⁹² Cole [1917] p. 160 cité par Blanchon [2002, p. 9].

⁹³ C'est tout le sens du texte 14 écrit avec Christel Vivel : nous montrons comment Polanyi tente de surmonter les oppositions classiques entre liberté et égalité par l'établissement d'une société nouvelle abolissant la séparation institutionnelle de l'économique et du politique. Polanyi s'inscrit ainsi explicitement dans un post-aristotélisme tenant compte des déchirures sociales causées par la révolution industrielle.

⁹⁴ Les cas de Veblen et Commons sont similaires.

⁹⁵ Voir Paterson [2002, p. 105-106].

Partie 2 Perspectives de travail

À propos de cette seconde partie, voir notamment les ouvrages et articles suivants :

- Maucourant J., *Pour une économie historique de la monnaie*, Wetteren, 2008 (<http://www.cnrs.fr/shs/recherche/librairie/251.htm>)
- Maucourant J., « Le nazisme comme fascisme radical », pp. 197-218, dans A. Giovanoni, J. Guilhaumou [2008] *Histoire et Subjectivation*, Editions Kimé.
- Cangiani M. & Maucourant J., eds, *Essais de Karl Polanyi*, introduction de M. Cangiani et J. Maucourant, Paris, Seuil, 2008 (http://www.laviedesidees.fr/_Skornicki-Arnault_.html)
- Maucourant J., « Figures du néomodernisme ? – le marché est-il un signifiant vide ? », pp. 17-47, dans Y. Roman & J. Dalaison ed., *L'économie antique, une économie de marché ?*, De Boccard, 2008 (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00258493/fr/>)
- Maucourant J., *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute, 2005.

Conclusion de la seconde partie : l'économie d'un point de vue historique

Je vais revenir sur quelques résultats.

Les considérations concernant l'histoire des idées sont deux ordres. Ceux relatifs à Montchrestien illustrent une conception moderne de l'économie, profondément politique. Cet auteur, à ma connaissance le premier à avoir parlé de l'économie politique, au sens où nous l'entendons communément, n'est souvent connu que pour cette seule invention ; c'est pourquoi je trouve important de le redécouvrir. Il est rare en effet que Montchrestien occupe une part de choix dans l'histoire de l'économie politique, comme si la création de cette expression, appelée à une si bonne fortune, n'avait pas de contenu conceptuel précis. Et pourtant, il compte pour ce qui est de la naissance de la pensée moderne sur le commerce, même si cette pensée n'annonce pas, pour l'essentiel, la pensée libérale qui se développera au siècle suivant. Notons que, pour ce mercantiliste, la monnaie n'a pas la place centrale qu'on lui attribue, c'est la question de la souveraineté qui est fondamentale. Il s'agit d'une raison qui rend difficile la lecture d'un tel auteur à travers un prisme néolibéral. De ce point de vue, le nationalisme économique attribué à Montchrestien renverrait définitivement son œuvre à un passé d'antiquaire. Bien loin de ces affirmations reprises par les postmodernes, la modernité résistante de Montchrestien m'est apparue, cet auteur concevant l'institution politique des marchés dans le cadre d'une anthropologie générale et d'une pensée fine de l'échange où trois modèles ont été mis en évidence. C'est la force d'une telle pensée que de mettre en évidence les conditions politiques de possibilité des marchés.

C'est d'ailleurs semblables considérations qui ont marqué ce que j'ai pu exposer ici à propos des rapports entre troc et monnaie. Le troc, modèle du pur échange économique, ne peut engendrer, du point de vue historique ou logique, les marchés, la monnaie, l'organisation de la production et de la circulation des biens et services. Le troc généralement procède de la déstructuration de l'ordre monétaire, primitif ou moderne, il n'est pas un modèle de comportement *a priori* comme Smith le croyait⁹⁶. Mais, cela ne signifie pas que la monnaie soit une institution universelle même si, très généralement, il n'est de représentation du troc ou de pratique du troc qu'après ce long travail de monétarisation du social qui, sous certains aspects, est un processus de rationalisation. En effet, l'échange dans la pure altérité, une "réciprocité négative" sans support monétaire qui ne vise pas un lien social ou intersocial durable, ne peut être écarté des observations anthropologiques. Surtout, la monnaie, institution qui règle la reproduction d'une société hiérarchisée par les contraintes qu'elle imprime à la valeur et au paiement des dettes, n'est pas une nécessité dans des sociétés où la seule hiérarchie qui existe est celle qui va du chef vers la société. On se souvient de l'axiome clastrien selon lequel, dans les sociétés absolument primitives, le chef peut être endetté vis-à-vis de la communauté. Plus que la monnaie, la torture me semble être alors l'instrument par quoi la société est dans les pratiques. Certes, mes remarques ne visent pas à redorer le blason de la fable du troc, mais à en préciser la signification, et à s'interroger sur toute généalogie, en tant qu' « antiscience », qui se mue parfois singulièrement en science.

Mon intérêt pour l'histoire économique fut éveillé quelque temps avant la lecture que je fis de Polanyi. C'est la lecture de *La Libération médiévale* que l'on doit à Pierre Dockès qui m'avait convaincu de l'intérêt de l'histoire des mondes anciens. En effet, il écrivait notamment : " *Pourquoi rechercher les causes de la fin de l'esclavage antique ? Parce que comment et pourquoi finit l'esclavage au Haut-Moyen Age n'est pas indifférent pour qui croit possible la fin du salariat* " ⁹⁷. Certes, ce type de formule peut sembler bien radical, voire étrange, en 2006 ; il a néanmoins l'avantage d'explicitier l'intérêt qui guide la volonté de connaître. C'est exactement la démarche de Polanyi qui concevait l'histoire économique comme un immense champ d'outils permettant de nous libérer de ces évidences aliénantes que constituent, par exemple, la naturalité de la société de marché, l'idée que le pouvoir *en soi* est un mal, le préjugé selon lequel il n'est pas d'alternative à la folie totalitaire et au néolibéralisme⁹⁸. De ce point de vue, la quête polanyienne me semblait, comme maintenant, similaire à cette entreprise de révision du marxisme orthodoxe conçue par Pierre Dockès et Bernard Rosier.

⁹⁶ Voir la partie 2, chapitre 1, à cet égard.

⁹⁷ Voir Dockès [1979, p. 7].

⁹⁸ Or, celui-ci, atomisant les liens sociaux et les consciences, pave la voie de ces totalitarismes décriés.

Par ailleurs, la thèse centrale de la *Libération médiévale*, selon laquelle les luttes sociales étaient déterminantes pour la genèse de nouveaux rapports sociaux était stimulante ; en effet, l'air du temps voulait que les conflits sociaux fussent, au mieux une catalyse permettant le développement des " forces productives " qui peuvent être entravées par des " rapports sociaux de production " obsolètes. Il ne s'agissait pas, bien sûr, de refuser l'exigence théorique de comprendre les conséquences des *déterminations* techniques mais de mettre justement en cause une vision de la société fondée sur le *déterminisme* technique qui ne fait que rendre fonctionnel les rapports sociaux. Je pense que ce type de considération n'a rien perdu de son actualité et j'aimerais reprendre cette question de la fin de l'esclavage antique à la lumière des développements que l'historiographie a apportés depuis plus de deux décennies⁹⁹. Dans un texte ultérieur, Pierre Dockès, en collaboration avec Bernard Rosier, a précisé sa conception du développement socioéconomique selon une dialectique " innovation-conflit " laquelle pourrait être intégrée dans une vision institutionnaliste à condition d'intégrer le poids des représentations collectives : " *Alors, comme aujourd'hui, les changements techniques ne représentent pas le progrès technique, mais une des formes contingentes que celui-ci peut prendre pour un état donné des connaissances scientifiques : l'innovation est une production sociale et la nouvelle domination du groupe des entrepreneurs fit que ses besoins façonnèrent l'offre de produits nouveaux* " ¹⁰⁰. Toutefois, comme j'ai tenté de le montrer¹⁰¹, je suis plus sceptique que Pierre Dockès¹⁰² sur la capacité des nouveaux outils théoriques de la science économique à résoudre certains problèmes historiques fondamentaux. Je crains même que le retour d'un économicisme latent alimente sur un aspect nouveau des débats que l'on devrait dépasser quant au fond¹⁰³.

C'est pourquoi grâce aux acquis d'un certain post marxisme et à ceux issus de l'œuvre de Polanyi, il convient de travailler sur des chantiers qui sont loin d'être achevés : quel est le rôle des marchés dans l'histoire et dans les diverses sociétés ? Contre l'école néoinstitutionnaliste, ne faut-il pas continuer à écrire une histoire économique qui ne soit pas un *récit des simulacres du Marché* ? ne faut-il pas déconstruire ces interprétations, issues de l'économie *formelle*, qui prétendent réduire à de la pure *économie* les "formes d'intégration" [réciprocité, redistribution et échange], lesquelles sont en réalité de nature *socio-économique* ? Doit-on aborder la Révolution Industrielle comme un changement majeur qui a précipité l'émergence de la société de marché ? Le fascisme est-il un moyen de continuer le caractère de classe de cette société de marché ? La défaite des totalitarismes signifie-t-elle en rien que la démocratie soit assurée d'un avenir ? Peut-on construire politiquement l'économie ?

La grille polanyienne a été largement utilisée pour nourrir ici quelques hypothèses permettant d'approfondir les axes de recherches évoquées en introduction. J'espère avoir montré la fécondité d'une telle grille pour comprendre des domaines divers comme la place du troc dans l'analyse et l'histoire de la pensée économique, la lecture d'un texte fondateur de l'économie politique et la compréhension sociologique et économique des mondes totalitaire et post-totalitaire. Cette diversité n'est pas un éclectisme car elle repose sur cette hypothèse centrale de la modernité comme autonomisation de l'économie des autres sphères du savoir.

⁹⁹ Je dois à Jean Andreau l'idée de rediscuter de la problématique de la *Libération médiévale* : j'ignorais en effet que la masse critique produite par la récente historiographie fût réellement suffisante pour un tel projet.

¹⁰⁰ Soulignés par les auteurs, Dockès & Rosier [1988, p. 127].

¹⁰¹ Voir Maucourant [2003], le texte 11.

¹⁰² Voir Dockès [1998].

¹⁰³ Voir Maucourant [2004], le texte 12.

Références (hors bibliographie personnelle)

- Adaman F., [2005], « La planification participative contre le Grand marché », *Rue Descartes*, 49, pp. 111-117.
- Adams J., [1994] "The institutional theory of trade and the organization of intersocial commerce in ancient Athens", p. 80-104 in C. M. Duncan et D. W. Tandy eds. [1994].
- Aglietta M. & Orléan A., [1995], *Souveraineté, Légitimité de la Monnaie*, Cahiers "Finance-éthique-confiance", Paris, AEF/CREA.
- Aglietta M., [1978] "Panorama sur les théories de l'emploi", pp. 80-119 in J. Mairesse ed., *Emploi et Chômage*, Paris, Presse de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1982..
- Aglietta M. & Orléan A. eds., [1998], *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, Paris.
- Aglietta M. & Cartelier J., [1998] " Ordre monétaire des économies de marché ", pp. 130-157, in M. Aglietta & A. Orléan eds. [1998].
- Aglietta M. & Orléan A., [2002] " Réflexion sur la nature de la monnaie ", *La lettre de la Régulation*, 41, pp. 1-6 (<http://upmf-grenoble.fr/irepd/regulation>)
- Andreau J., [1998] "Cens et évaluation sans l'Antiquité romaine", pp. 214-250, in M. Aglietta & A. Orléan [1998].
- Andreau J., 2005 « La modernité du domaine d'Appianus », *Topoi*, 2006 , à paraître.
- Arendt H., [1951] *Les origines du totalitarisme - le système totalitaire*, Paris, Le Seuil, 1972.
- Arendt H., [1958] *Condition de l'homme moderne*, préface de Paul Ricœur, Paris, Calmann-Lévy, 1994
- Arensberg C., Pearson H., Polanyi K. eds., [1957] *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, introduction par M. Godelier, Paris, Larousse (1975).
- Aron R., [1970] " Avez-vous lu Veblen ", pp. VII-XLI in Veblen [1899].
- Barber B., [1995] "All economies are "embedded" : the career of a concept and beyond", *Social Research* (62), 2, pp. 387-413.
- Bichot J., [1984] *Huit siècles de monétarisation*, Paris, Economica
- Billoret J-L, [1989] " Le circuit et l'équilibre de Boisguilbert dans le courant de l'analyse économique ", pp. 59-81 dans *Boisguilbert parmi nous*, Paris, INED, 1989
- Blanc J., [2002], "Karl Polanyi et les monnaies modernes : un réexamen", *Document de travail*, n° 255, Centre Walras, octobre.
- Blanchon M-T., [2002] " le socialisme de guildes selon G. D. H. Cole ", pp., 5-21, in M. Chrétien M., ed. [2002].
- Boltanski L. Chiapello E., (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.
- Bottéro J., [1970-1971] " Antiquités assyro-babyloniennes ", *Annuaire de l'EPHE IV*, pp; 87-129.
- Braudel F., [1979a] *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - les jeux de l'échange*, Paris, Armand Colin.
- Braudel F., [1979b] *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - le temps du monde*, Paris, Armand Colin.
- Bresson A. 2000, *La Cité Marchande*, Université de Bordeaux III, Ausonius.
- Bresson A. 2002, « Polanyi, le marché et les économies d'avant le capitalisme », *Rencontres*, consulté en mars 2005, <http://web.mae.u-paris10.fr/tx/detail.php?ID=29&query=>
- Brossat A., [2003] *La démocratie immunitaire*, Paris, La Dispute.
- Brunschwig H., [1962] "La troque et la traite", *Cahiers d'études africaines*, Paris, 7, pp. 339-346.
- Caillé A., [1995], "Préface", pp. 99-40, in P. Rospabé , [1995].
- Caillé A., [1987], « Monnaie des sauvages et monnaie des Modernes », *Bulletin du MAUSS*, mars, p. 46-51.
- Caillé A., [1998] " Notes sur la question de l'origine du marché et de ses rapports avec la démocratie ", pp. 131-146, dans Maucourant J., Tiran A. et J. M. Servet ed., (1998).
- Caldwell B., [1994] *Beyond positivism – economic methodology in the twentieth century, (revised edition)*, Londres et New York, Routledge.

- Cangiani M., [2000], "The continuig crisis of democracy", pp. 32-46, in K. Mac Robbie, Kari Polanyi Levitt eds. [2000], *Karl Polanyi in Vienna - The contemporary significance of The Great Transformation*, Black Rose Books, Montréal.
- Cantillon R., [1755], *Essai sur la nature du commerce en général*, 1952, Paris, INED, 1997.
- Commons J. R., [1924] *Legal Foundations of Capitalism*, New-York, Mc Millan.
- Commons J. R., [1934] *Institutionnal Economics*, New Brunswick et New Jersey, Transaction Publishers, 1990.
- Carrié J-M., [2005] « Une rationalité quand même ? », *Topoi*, 12-13, pp. 283-303
- Chapman A., [1957] "Les enclaves des ports de commerce dans les civilisations aztèque et maya", pp. 137-168, in Arensberg et alii [1957].
- Chapman A., [1980] "Barter as a universal mode of exchange", *L'Homme*, juillet-sept. (20), 3, pp. 33-83.
- Chapman A., [2002] " Polanyi (1886-1964) Today. Part I ", *Rencontres - Revue en ligne de la Maison René Ginouvès*, <http://www.mae.u-paris10.fr/FX/rencontres.htm>
- Chrétien M., ed. [2002] *Le socialisme à la britannique – penseurs du XXe siècle*, Paris, Economica.
- Clastres P., [1974] *La société contre l'Etat*, Paris, Edition de Minuit.
- Clastres P., [1976] " Préface " in M. Sahlins [1972].
- Cole G. D. H., [1917] *Self-Government in industry*, Londres, Hutchinson Educationnal, 1972.
- Commons J. R., [1924] *Legal Foundations of Capitalism*, New-York, Mc Millan.
- Commons J. R., [1934] *Institutionnal Economics - Its place in political economy*, Nouvelle introduction de M. Rutherford, New Brunswick & New Jersey, Transaction Publishers, 1990.
- Constant B., [1819] " De la liberté des anciens comparée à celle des modernes ", Discours prononcé à l'Athénée royal, in *Ecrits politiques*, Gallimard, 1997.
- Cot A. [1988], *L'économie hors d'elle-même*, thèse, Université de Paris 1.
- Dalton G. ed., (1968) *Primitive, archaic and modern economies – Essays of Karl Polanyi*, Boston, Beacon Press.
- Dalton G., " Writings that clarify theoretical disputes over Karl Polanyi's work ", pp. 161-170 in Polanyi-Levitt K. ed., [1990].
- Dockès P., [1979] *La libération médiévale*, Paris, Flammarion.
- Deleule D., [1979] *Hume et la naissance du libéralisme économique*, Paris, Aubier.
- Deleule D., [2001] " Anthropologie et économie chez Hume : la formation de la société civile ", dans C. Gautier ed., *Hume et le concept de société civile*, pp. 19-47, Paris, PUF.
- Descimon et Guéry [1989] " Un Etat des temps modernes ", p. 209- p. 513 dans A. Burguière et J. Revel eds., *Histoire de France*, volume *La longue durée de l'Etat* dirigé par Jacques Le Goff et édité par R. Descimon, A. Guéry et J. Le Goff, Paris, Seuil, 2000
- Dockès P., [1998] "La nouvelle économie institutionnelle, l'évolutionnisme et l'histoire", *Revue Européenne de sciences sociales*, n°110, pp. 77-96.
- Dockès P., [1999] *Pouvoir et autorité en économie*, Paris, Economica.
- Dockès P. & Rosier B., [1988] *L'histoire ambiguë – croissance et développement en question*, Paris, PUF.
- De Coppet D., [1995] "La monnaie dans la communauté *Aré Aré* - les relations sociales en forme de totalité", pp. 215-250 dans M. Aglietta & A. Orléan A [1995].
- Fergusson A., [1759] *Essai sur l'histoire de la société civile*, introduit, traduit et annoté par C. Gautier, Paris, PUF, 1992.
- Duby G., [1974] Histoire anthropologique : débat", *Annales E. S. C* (29), 6, nov.-dec., pp. 1367-1368
- Elster J. [1995], « Rationalité et normes sociales », *Revue du Mauss*, n°6, p. 158-165.
- Dumont L., (1991) *Homo Æqualis 2 - L'idéologie allemande*, Paris, Gallimard.
- Dumont L., [1983] "Préface", pp. I-XX, in K. Polanyi [1944].
- Duncan C.M., Tandy D. W., eds. [1994] *From political economy ton anthropology*, Montréal, Black Rose Books.

- Eatwell J., Robinson J., [1973] *L'économie moderne*, Paris, Mc Graw Hill, 1976.
- Ferguson A., [1759] *Essai sur l'histoire de la société civile*, introduit, traduit et annoté par C. Gautier, Paris, PUF, 1992.
- Finley M., [1973] *L'économie antique*, première édition, Paris, les Éditions de Minuit (1992).
- Finley M., [1983] *L'invention de la politique*, Paris, Flammarion (1994).
- Foucault M., [1989] Résumé de cours au Collège de France 1970-1982, Paris, Julliard.
- Foucault M., [1982] “ Entretien avec M. Foucault ” pp. 227-241 in C. Brière, P. Planchet, *Iran : la révolution au nom de Dieu*, Paris, Seuil.
- Foucault M., [1989] *Résumé de cours au Collège de France 1970-1982*, Paris, Julliard.
- Foucault M., [1997] *Il faut défendre la société- Cours au collège de France-1976*, Paris, Hautes Etudes-Gallimard-Seuil.
- Frei N., [1987] *L'Etat hitlérien et la société allemande - 1933-1945*, préface par H. Rousso, Paris, Seuil, 1994.
- Friedman M., [1952] “ La méthodologie de l'économie positive ”, pp. 3-32 dans M. Friedman [1995].
- Friedman M., [1995] *Essais d'économie positive*, Préface de Pascal Salin, Paris, Litec.
- Gautier C., [1992] “ Introduction : Les vertus et le commerce ou le modèle de l'histoire conjecturale ”, pp. 5-94, in A. Ferguson [1759].
- Gautier C., [1993] *L'invention de la société civile - lectures anglo-écossaises, Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, PUF.
- Gautier C., [2002] *Société civile et sciences de la société – le moment anglo-écossais*, Note de synthèse pour l'habilitation à diriger les recherches en philosophie, Paris X – Nanterre, manuscrit dactylographié, 130 p.
- Gautier C. ed., [2001] *Hume et le concept de société civile*, Paris, PUF.
- Gentet G., J, Maucourant J., [1991] “ La question de la monnaie en Egypte Ancienne ”, pp. 155-164, *La Revue du M. A. U. S. S.*, Octobre. pp. 4-33.
- Glassner J-J. [2001] « Peut-on parler de monnaie en Mésopotamie au 3^{ième} millénaire avant notre ère », pp. 61-71, dans A. Testart ed, *Aux origines de la monnaie*, Errance, Paris.
- Glassner J-J. [2002], « La politique dans l'Orient ancien ou la Ve république avant De Gaulle », *Genèses* (46), mars, pp. 6
- Godelier M. ed., [1974] *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*, Paris, Mouton.
- Godelier M [1980] *Rationalité et irrationalité en économie*, Tome I et II, Paris, Maspéro.
- Gowan P., (2000) “ Le régime dollar-Wall Street d'hégémonie mondiale ”, pp. 71-88, *Actuel Marx* (27), 1.
- Granovetter M., [1985] « Action économique et structure sociale : le problème de l'encastrement », dans *Le Marché autrement – Essais de Marc Granovetter*, traduit par Isabelle This, préface par J-L Laville, B. Lévêque et Isabelle This, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- Graslin L., [2003] *Les échanges à longue distance en Syrie- Mésopotamie à l'âge du fer : une approche économique*, Thèse nouveau régime dirigée par M. Sartre.
- Grenier J-Y., [2000] “ Penser la monnaie autrement ”, *Annales HSS*, novembre-décembre, 6, pp. 1335-1342.
- Guerrien B., [1984] “ Présentation ”, pp. 5-15, in F. Hahn [1984].
- Guerrien B., [1990] “ Mythe et réalités de la théorie économique ”, *La Revue du Mauss*, 3, pp. 125-147.
- Guéry A., [1984] “ Echanges et marchés d'Ancien Régime ”, *Le Bulletin du MAUSS*, n° 9, pp. 117-130.
- Guéry A., [2003] “ Nourrir le peuple - échanges et marchés d'Ancien Régime ”, *Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique – Histoire des représentations du marché*, Grenoble.
- Guéry A., [2005a] “ L'empire du capital ”, pp. 31-41, *Rue Descartes*, 49, mai.

- Guéry A., [2005b] “ Les historiens, les marchés et le marché”, pp. 786-802, dans G. Bensimon *ed.*, *Histoire des représentations du marché*, Paris, Michel Houdiard Editeur.
- Hahn F., [1984] *Monnaie et inflation - texte traduit et présenté par Bernard Guerrien*, Paris, Economica.
- Hardt M., Negri A., [2000] *Empire*, Paris, Exil, 2002.
- Hayek F., [1933] *Prix et production*, Paris, Calman-Lévy, 1985.
- Hayek F., [1988] *La présomption fatale*, Paris, PUF, 1992.
- Henochsberg M., [2001] *La Place du marché*, Paris, Denoël.
- Janssen J., [1975], *Commodity prices during the ramessid period*, Leiden, E. J. Brill.
- Kantorowicz E., [1957] *Les deux corps du roi – Essai sur la théologie politique au Moyen-Age*, pp 644-1222, in *Œuvres*, Gallimard.
- Kubeta A., [1941] “ La théorie des prix proportionnels et de l'équilibre ”, pp. 71-84 dans *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, tome 1, collectif, Paris, INED, 1966.
- Kirzner I. M., [1973] *Competition and entrepreneurship*, Londres, University of Chicago Press.
- Larrère C., [1992] *L'invention de l'économie au XVIIIème siècle*, Paris, PUF.
- Mac Donald S. [1966], “ Aspects moderne des théories économiques de Boisguilbert ”, pp. 101-119, dans *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, tome 1, collectif, Paris, INED, 1966.
- Koopmans T., [1947] "Measurement without theory", *The Review of economics and statistics*, 29, avril, pp. 161-172.
- Johnston W. M. [1972], *L'esprit viennois - une histoire intellectuelle et sociale (1848-1938)*, Paris, P. U. F., 1991.
- Lafont B. [2002], « L'œuvre de Karl Polanyi en assyriologie », *Rencontres*, consulté en mars 2005, <http://www.mae.u-paris10.fr/tx/detail.php?ID=26&query=>
- Lewis N., [1983] *La mémoire de sables - la vie en Egypte sous la domination romaine*, préface et traduction par P. Chuvin, Paris, Armand Colin, 1998.
- Lagueux M., [1992] “ Friedman "instrumentalism" and constructive empiricism in economics ”, *Cahier du département de philosophie de l'Université de Montréal*, no. 8714.
- Latouche S., [1998] “ Le concept de marché, sociétés marchandes et société de marché ”, pp. 147-158 in J. Maucourant, J-M. Servet et A. Tiran *eds.*, *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan.
- Laughlin J. L., [1931] *A new exposition of Money, Credit and Prices*, Chicago, University of Chicago Press.
- Le Goff J. P., (1998) *Mai 68 – l'héritage impossible*, préface par F. Gèze, La Découverte.
- Litvan, G., (1991) "Democratic and socialist thought in Karl Polanyi's thought", pp. 251-271 dans M. Mendell et D., Salée, *The legacy of Karl Polanyi*, Londres, Mc Millan.
- Malamoud C., [1998] "Le paiements des actes rituels dans l'Inde védique", pp. 35-52, in M. Aglietta & A. Orléan [1998].
- Morris I., [1994] “ The community against the market in classical Athens ”, pp. 52-79 in C. M. Duncan et D. W. Tandy *eds.*, [1994] *From political economy to anthropology*, Montréal, Black Rose Books.
- Marx K., [1844] *Les manuscrits de 1844*, introduction par Jean Salem, traduction par P. Gougeon, Paris, Flammarion (1996).
- Marx K., [1857-1858] "Formes qui précèdent la production capitaliste", pp. 4-33, in M. Godelier *ed.* [1974].
- Marx K., [1867] *Le capital - critique de l'économie politique*, livre 1, Traduit par J. Roy, Paris, Editions sociales, 1976.
- Marquer E., [2003] "Les controverses à propos de la nature du commerce chez les premiers mercantilistes anglais", *Revue de Métaphysique et de morale*, 3, septembre, pp. 365-377.
- Masetti-Rouault M-G, [2004] « Economie de redistribution et économie de marché au Proche-Orient Ancien », *Seconde table ronde du colloque du Centre Jacob Spon*

- « *L'économie antique, une économie de marché ?* », Université Lumière Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, le 30 novembre.
- Menger C., [1892] "On the origin of money", *The economic journal*, 2, pp. 239-255.Æ
- Menjot D., [2004] « Economie de marchés au Moyen Age », *Seconde table ronde du colloque du Centre Jacob Spon « L'économie antique, une économie de marché ? »*, Université Lumière Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, le 30 novembre.
- Menu B., [1982], *Essais sur l'histoire économique, sociale et juridique de l'Egypte ancienne*, Versailles.
- Menu B. [2002], "La monnaie des Egyptiens de l'époque pharaonique", p. 73-108 in Testart A. ed. [2002], *Aux origines de la monnaie*, Paris, Errance.
- Mirowski P., [1989] "The Measurement without theory controversy : defeating rival research programs by accusing them of naive empiricism", *Economie et Sociétés*, Série Economica - PE n° 11, 6, 1989, pp. 65-87.
- Mises L., [1924] *The theory of money and credit*, traduit de l'allemand par H. E. Batson, Liberty Classics, Indianapolis, 1981.
- Mises L., [1949] *L'action humaine - Traité d'économie*, Paris, PUF, 1985.
- Mitchell W.C., [1944] "The role of money in economic history", *Journal of Economic History* sup 4., Dec., pp. 61-67.
- Möller A., [2000] *Naukratis - Trade in archaic Greece*, Oxford, Oxford University Press.
- Montchrestien A., [1615] *Traicté de l'économie politique*, éd. et préface par F. Billacois, Librairie Droz, Genève, 1999.
- Morris I., [1993] "The community against the market in classical Athens", pp. 52-79 in C. M. Duncan et D. W. Tandy eds.
- Mulot E., [2002] "Libéralisme ou néolibéralisme : continuité ou rupture", Cahier du MATISSE, UMR 8595, mai.
- Nadeau R., "Un nouveau discours de la méthode" in M.Lavoie & M. Seccareccia eds., *Milton Friedman et son œuvre*, Presse de l'Université de Montréal, 1992.
- Neale W.C., [1976] *Monies in societies*, San Francisco, Chandler and Sharp Publishers.
- Neale W.C., [1990] "Karl Polanyi and American Institutionalism : a strange case of convergence", p. 145-151, in K. Polanyi-Levitt ed. [1990].
- Nietzsche F., [1887] *La Généalogie de la morale*, traduit par Henri Albert, Paris, Gallimard, 1983.
- Nolte E., [1987] *La guerre civile européenne (1917-1945)*, Editions des Syrtes, 1997.
- North D., [1990] *Institutions, institutional change and economic performance*, New York, Cambridge University Press, 1993.
- Ould-Ahmed P., [2002a] "Le troc dans la Russie post-soviétique : une analyse en terme d'hystéresis", Communication à la XIXième journée internationale d'économie monétaire et bancaire du GDR "Monnaie et financement", Université de Lyon, 6-7 juin.
- Ould-Ahmed P., [2002b] "Logiques économiques de la fragmentation monétaire - l'expérience de la Russie post-socialiste", *Journal des Anthropologues*, 90-91, pp. 261-282.
- Orléan A., [1998] "La monnaie autoréférentielle : réflexion sur les évolutions monétaires contemporaines", pp. 359-386, in M. Aglietta & A. Orléan eds. [1998].
- Orléan A., [1999] *Le pouvoir de la finance*, Paris, Odile Jacob.
- Paterson C., "Evan Durbin et la politique du socialisme démocratique", pp. 99-116, pp. dans M. Chrétien ed., [2002].
- Pays B., [1991] *Libérer la monnaie - Les contributions monétaires de Mises, Rueff et Hayek*, Paris, PUF.
- Perrot J-C, [1992] *Une histoire intellectuelle de l'économie politique - XVII° siècle, XVIII° siècle*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sociales Sociales.
- Polanyi K., [1933a] "Le mécanisme de la crise économique mondiale", traduit par Maïté Gentet-Nogaro, *Cahiers Monnaie et financement*, Lyon 2, pp. 141-162.
- Polanyi K., [1933b] "Hitler und die Wirtschaft", *Der Österreichische Volkswirt*, 29 juillet, pp. 1057-1058, traduit par Yuri Biondi et Niall Bond, *Document de Travail n°246 du Centre Walras*, Lyon, 2002.

- Polanyi K., [1934] "Fascism and marxian terminology", *New Britain*, June 20.
- Polanyi K., [1934-1946] "Marx on corporativism", Box 2, Archives de Karl, l'Institut Karl Polanyi d'économie politique, Montréal, Box 6.
- Polanyi K., [1935] "The essence of fascism", pp. 359-394, in L. Lewis, K. Polanyi and D. D. Kitchin [ed.], *Christianity and social revolution*, New York, Books for Libraries Press, 1972.
- Polanyi K., [1944] *La Grande Transformation - Aux origines politiques et économiques de notre temps*, préface par L. Dumont, Paris, Gallimard, 1983.
- Polanyi K., [1945] "Universal capitalism and regional planning", pp. 86-91, *The London Quarterly of World Affairs* (10), 3.
- Polanyi K., [1944-1945] "The Meaning of parliamentary democracy", archives de l'Institut Polanyi de Montréal.
- Polanyi K., [1947a] "On belief in economic determinism", *The sociological review*, pp. 96-112.
- Polanyi K., [1947b] "Our obsolete market mentality", pp. 59-77, dans G. Dalton dir. (1968).
- (1955) "Freedom and technology", 27 nov, Archives de l'Institut Polanyi de Montréal
- Polanyi K., [1947] "Our obsolete market mentality", pp. 59-77, in K. Polanyi., [1968].
- Polanyi K., [1955] "Freedom and technology", 27 nov, Archives de l'Institut Polanyi de Montréal.
- Polanyi K., [1957a] "Aristote découvre l'économie", pp. 93-117 in Arensberg M., Pearson H., Polanyi K., [1957].
- Polanyi K., [1957b] "L'économie comme procès institutionnalisé", pp. 239-260, in Arensberg M., Pearson H., Polanyi K. eds., [1957].
- Polanyi K., [1957c] "Aristote découvre l'économie", pp. 93-117 in Arensberg M., Pearson H., Polanyi K. eds.
- Polanyi K., [1957d] "Freedom in a complex society", Archives de l'Institut Polanyi de Montréal.
- Polanyi K., [1959] "Aristotle on an affluent society", le 13 mars, Archives de l'Institut Polanyi de Montréal.
- Polanyi K., [1947-1963], "Karl Bücher", Mai/Juin, Archives de l'Institut d'Economie politique Karl Polanyi de Montréal, Box 11 Université Concordia.
- Polanyi K., [1968] *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton ed., Boston, Beacon Press.
- Polanyi K., [1975] "Traders and trade", pp. 133-154 de *Ancient Civilization and Trade*, J. A. Sabloff et G. C. Lambert-Karlovsky ed., University of Mexico Press, Albuquerque.
- Polanyi K., [1977] *The Livelihood of man*, Academic Press.
- Polanyi K., [1987a] "Marxisme et christianisme" (1933-1946) - extrait de "Christian left study Circle" -pp. 245-257, "Polanyi, sur Marx et le marxisme – texte inédits de Karl Polanyi", Présentation par M. Mendell, pp. 241-244, *Interventions économiques*, Automne 1987, 18
- Polanyi K., [1987b] "Sur le fétichisme de la marchandise", extraits de "Christianity and economic life", p. 247-253, Présentation par M. Mendell, pp. 241-244, *Interventions économiques*, Automne 1987, 18.
- Polanyi K., Rotstein A., [1966] *Dahomey and the slave trade - an analysis of an archaic economy*, préface par P. Bohannan, Seattle, University of Washington Press.
- Polanyi-Levitt K. ed., [1990] *The life and work of Karl Polanyi*, Montréal, Black rose Books.
- Popper K., [1950a] *The open society and its enemies*, Princeton, Princeton University Press.
- Popper K., [1950b] *La société ouverte et ses ennemis*, Paris, Seuil (1979).
- Pribram K., [1983] *Les fondements de la pensée économique*, Paris, Economica, 1986.
- Renger J., [1994] "On economic structures in ancient Mesopotamia", *Orientalia* (63), 3, pp. 158-208.

- Rospabé P., [1995] *La dette de vie - Aux origines de la monnaie sauvage*, Paris, la Découverte.
- Rostovsteff M., [1926] *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, introduction par Jean Andraeu, Paris, Robert Laffont, 1988.
- Rostovsteff M., [1941] *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, introduction par Jean Andraeu, Paris, Robert Laffont, 1989.
- Rathbone D., [1991] *Economic rationalism and rural society in third-century A. D. Egypt - The Heronimos archive and the Appianus estate*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.
- Rathbone D., [2005], « Economic rationalism and the Heroninos archive », *Topoi*, 12-13, pp. 261-269.
- Rathbone D., [2006], miméo à paraître.
- Renger J., [1984], « Patterns of non-institutional trade and non-commercial exchange in Ancient Mesopotamia at the beginning of the second millenium BC. », pp. 31-124, dans A. Archi ed., *Circulations of goods in non palatial context in the ancient near east*, Rome, Edizioni della'Ateneo.
- Renger J. [1994], « On economic structures in ancient Mesopotamia », *Orientalia* (63), 3, p.158-208.
- Rollinat R., [1994], « De l'économie à l'histoire : la *new economic history*, analyses, controverses et bilan critique », *Economie et société*, série « Histoire quantitative de l'économie française », n°18, 3, pp. 5-40.
- Rollinat R., [1997], *La nouvelle histoire économique*, Paris, Liris.
- Sahlins M., [1972] *Age de pierre, âge d'abondance - l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1976.
- Sapir J., [2002] *Les économistes contre la démocratie - pouvoir mondialisation et démocratie*, Paris, Albin Michel.
- Servet J-M., [1977] « Les figures du troc du XVIIe au XIXe (lectures de textes « économiques ») », Octobre, *Analyse, Epistémologie, Histoire*, Cahier n°12, Université Lyon 2.
- Servet J-M., [1979] "Le Prince masqué : Formation de l'économie politique et occultation du politique : l'exemple de l'argent", *Procès - Cahiers d'analyse politique et juridique de Lyon* 2, 4, pp. 154-184.
- Servet J-M., [1981] *Genèse des formes et pratiques monétaires*, Thèse d'Etat, Lyon 2.
- Servet J-M., [1984] *Nomismata – états et origine de la monnaie*, Lyon, PUL.
- Servet J-M., [1992] "Occidentalisation du Monde et rencontre des imaginaires monétaires : une double illusion" in *Comment penser l'argent*, dans R. P. Droit ed., Paris, Le Monde - Editions, pp. 44-57.
- Servet J-M., [1993] « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », *Revue Economique* (44), 6, Novembre 1993, pp. 1127-1149.
- Servet J-M., [1994] "La fable du troc", *Dix-Huitième siècle*, 26, pp. 103-115.
- Servet J-M., [1998] « Démonétarisation et remonétarisation dans l'Afrique-Occidentale et Equatoriale (XIXe-Xxe siècles) », pp. 289-324, in M. Aglietta & A. Orléan eds. [1998]
- Servet J-M. et alii, [1999] *Une économie sans argent - Les systèmes d'échange local*, Paris, Seuil.
- Sievers A. M., [1949] *Has market capitalism collapsed ? - A critique of Karl Polanyi's New Economics*, Thèse, New York, Columbia University.
- Simonnot P., (2001) « Contre Polanyi », 16/02, *Le Monde*.
- Spector C., [2003] "Le concept de mercantilisme", *Revue de Métaphysique et de morale*, 3, septembre, pp. 289-309.
- Spinoza [1965] *Traité Théologico-politique*, Paris, Flammarion.
- Stiglitz J., (2000) « Vers un nouveau paradigme du développement », *L'économie politique* (5), 1, pp. 6-39,

- Silver M., [1985] *Economic structures of the ancient near east*, Sydney, 1985.
- Stanfield J. R., [1986] *The economic thought of Karl Polanyi - Lives and livelihood*, Londres, MacMillan.
- Stiglitz J., [2002], *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard.
- Testart A. ed., [2002] *Aux origines de la monnaie*, Errance, Paris.
- Théret B., [2001] « Saisir les faits économiques : la méthode Commons », *Cahiers d'économie politique* (40-41), pp. 79-138.
- Tinel B. [2004a], *A quoi servent les patrons ? Marglin et les radicaux américains*, Paris, ENS-Editions.
- Tinel B. [2004b], "Que reste-t-il de la contribution d'Alchian et Demsetz à la théorie de l'entreprise ?", *Cahiers d'Economie Politique*, n°46, pp. 67-89.
- Thom R., [1991] *Prédire n'est pas expliquer*, Paris, Eshel.
- Veblen T., [1898] " Why is economics not an evolutionary science ? ", *Quarterly Journal of economics*, July, pp. 373-397.
- Veblen T., [1899] *Théorie de la Classe de loisir*, Paris, Gallimard (1970).
- Veblen T., [1923] *Absentee ownership and business enterprise in recent case - the case of America*, Londres, Allen and Unwin.
- Vivel C., [2004] *L'entrepreneur dans la tradition autrichienne*, Thèse, Lyon 2.
- Warburton D. 2003, « Les marchés en Egypte ancienne - Age du Bronze, 2500-1200 AJC », Colloque de l'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique – Histoire des représentation du marché, Grenoble.
- Weber M., [1923] *L'Histoire économique*, Paris Gallimard (1991).
- Weber M. [1998], *Economie et société dans l'Antiquité* (précédé de) *Les causes sociales du déclin de la civilisation antique*, Introduction de H. Bruhns, Paris , Editions La découverte.

Listes des travaux personnels ou faits en association 1990-2006

Précisions liminaires

Les revues figurant dans la base *Econlit*, c'est-à-dire *Æconomia-Economie et société*, *Economie Appliquée*, la *Revue d'économie politique* sont considérées comme des revues de « niveau international » ; en plus de figurer dans cette base, *Les Cahiers d'économie politique* ont été qualifiés d'un « rang B » au moment où le CNRS a proposé un classement des revues. Même si elle ne relève pas de la section 37, *Politix*, revue de science politique, a été incluse dans cette liste car ayant été considérée par le CNRS comme de « rang A ». Il en va de même de *Topoi* et des *Dialogues d'Histoire Ancienne* qui ont été classées selon un « rang A », même si elles s'inscrivent dans la section 32 du CNRS. La revue *Transeuphratène - Recherches pluridisciplinaires sur une province de l'Empire achéménide* -, parce qu'elle a obtenu « le rang C », a été incluse parmi ces revues des revues de « niveau international ». Il importe maintenant de préciser ce que sont les revues qui ne sont pas regroupées dans un tel ensemble.

Ainsi, les *Cahiers du Centre de Recherches Historiques* sont édités sous l'égide conjointe de l'EHESS et du CNRS, *La Revue du MAUSS* est éditée chez *La découverte*, *La Revue Européenne de sciences sociales* émanant du *Centre Walras-Pareto* de Lausanne : ces revues abordent des thèmes économique et sociologique. Par ailleurs, *Rue Descartes* est la revue du *Collège International de Philosophie*, la Revue *L'économie politique* étant éditée par *Alternatives économiques*.

LES OUVRAGES

1. LES OUVRAGES INDIVIDUELS

Maucourant J., (2005) *Avez-vous lu Polanyi ?* Paris, La Dispute.

2. PUBLICATIONS DANS DES OUVRAGES COLLECTIFS

Maucourant J., Cangiani¹⁰⁴ M., eds, *Essais de Karl Polanyi*, Paris, Seuil, 2006, à paraître.

Maucourant Jérôme (2004), "Rationalité économique ou comportements socioéconomique » ?", dans J. Andreau, J. France et Sylvie Pittia eds., *Mentalités et choix économiques des Romains*, Bordeaux, Ausonius (Paris, Diffusion de Boccard), pp. 227-238.

Adair P., Maucourant J., (1995) « L'économie monétaire de Wesley Clair Mitchel », pp. 47-57, dans *L'économie institutionnaliste - les fondateurs*, T. COREI ed., Economica.

LES ARTICLES

1. LES PUBLICATIONS MAJEURES DE NIVEAU INTERNATIONAL

Maucourant J., Vivel C., (2005) « L'ère de l'opulence selon Polanyi », *Economie et société*, série « Histoire de la pensée économique », PE, n°36, 6/2005, pp. 1125-1133 (daté de 2005 mais paru en 2006).

Maucourant J., Graslin L.¹⁰⁵, (2005) « Le port de commerce : un concept en débat », *Topoi*, 12-13, pp. 215-257.

Maucourant J., (2005) « À propos de l'économie des sanctuaires de l'Antiquité - une perspective substantiviste », *Topoi*, pp. 117-132.

Maucourant J., (2003) « Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques », *Economie Appliquée* (56), 3, septembre, pp. 111-131.

Maucourant Jérôme (2001), « L'institutionnalisme de Commons et la monnaie », *Cahiers d'économie politique*, n° 40-41, 2001, pp. 353-384.

Maucourant J., (2000) « Polanyi, lecteur de Marx », *Actuel Marx* (27), 1, pp. 133-152.

Maucourant J., (2000) « Lecture : *Economie et société dans l'Antiquité* de Max Weber », *Politix - revue des sciences sociales du politique*, (13), 52, pp. 247-252.

Maucourant J., (2000) « Echange, commerce et monnaies dans les économies non modernes - un réexamen de l'approche de Karl Polanyi », *Transeuphratène - Recherches pluridisciplinaires sur une province de l'Empire achéménide* (20), avril, pp. 9-43.

Andreau J., Maucourant J., (1999) « A propos de la " rationalité économique " dans l'Antiquité gréco-romaine - une interprétation des thèses de D. Rathbone », *Topoi* (9), 1, pp. 47-102, Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon 2 [parution effective en mai 2000].

¹⁰⁴ Professeur à l'Université Ca' Foscari de Venise.

¹⁰⁵ Institut d'Etudes Sémitiques et Collège de France.

Maucourant J., (1998) « Institution et monnaie dans l'œuvre de Wesley Clair Mitchell », *Revue d'Economie Politique* (108), 3, Mai-juin, pp. 391-418.

Maucourant J., (1993), « Mitchell, critique paradoxal de l'utilitarisme benthamien », *Economie et société - Série Œconomia*, P. E. n°18, 12, p. 171-182.

Gentet D., Maucourant J., (1991) « Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside », *Dialogue d'Histoire Ancienne* (108),17, 1, pp. 13-31.

2- LES PUBLICATIONS DANS LES ACTES DE COLLOQUES

Maucourant J., Tinel B., (2006) « La question nationale et les mutations du capitalisme », Actes du colloque de Reims « Les mutations du capitalisme (2004) » sous la direction de Gilles Rasselet, L'Harmattan, à paraître.

Maucourant J., (2005) « Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi », pp. 33-43 dans P. Clancier *et alii*, *Autour de Polanyi. Vocabulaires, théories et modalités des échanges*, Paris, De Boccard.

Maucourant J., (2004) « Max Weber et le néomodernisme », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques* (CNRS-EHESS), Actes de la table ronde internationale « Economie antique et économie moderne : le débat entre théorie économique et économie historique (A propos de l'œuvre de Max Weber) », n° 34, octobre, pp. 79-87

Maucourant J., (2004), « Karl Polanyi, les marchés et le Marché », Acte du colloque *L'itinéraire de Karl Polanyi, d'Hérodote aux Aztèques*, Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne <http://www.mae.u-paris10.fr/fx/detail.php?ID=72&query=>

Maucourant J., (2002) « Polanyi on institutions and money », pp. 150-171 dans P. Devine, F. Adaman *eds.*, dans *Economy and society - Money, Capitalism and Transition*, Montréal, Black Rose Books.

Maucourant J. (2002), « L'œuvre de Karl Polanyi en débat », Acte du colloque *L'itinéraire de Karl Polanyi, d'Hérodote aux Aztèques*, 2001, Nanterre, MSH René-Ginouvès / Les Colloques en ligne <http://www.mae.u-paris10.fr/fx/detail.php?ID=25&query=>

Maucourant J., Neyrat F.,¹⁰⁶ (2001) « La communauté politique contre le néocapitalisme », pp. 111-139, dans Werner Schönig *ed.*, *Perspectiven institutionnalischer Ökonomik*, Münster, Lit, 200.

Synthèse traduite en allemand : « Die politische gemeinschaft gegen den Neokapitalismus », pp. 139-143.

Maucourant J., Neyrat F., (2001) « Europe, néocapitalisme et contrôle social », pp. 163-172, *Die Zukunft des Sozialen in Europa – L'avenir du social en Europe*, Heinrich A. Henkel, U. Merle et G. Schumacher *eds.*, Transfert Verlag, Regensburg.

Maucourant J., (2000) « L'interprétation économique de l'histoire dans le projet de Karl Polanyi », *La Revue du Gratice* (19), 2, pp. 207-234, Université de Paris Val de Marne [publié en 2001].

Maucourant J., (1998) « Karl Polanyi et l'économie historique de la monnaie », pp. 327-359, dans *La modernité de Karl Polanyi*, J. Maucourant, J. M. Servet et André Tiran *eds.*, Paris, l'Harmattan.

¹⁰⁶ Directeur de programme au *Collège International de Philosophie*.

Maucourant J., Servet J.-M., Tiran A., (1998) « Introduction », pp. vii-xxxvi et « La réception de la pensée de Karl Polanyi », pp. 384-398 dans J. Maucourant, J. M. Servet et A. Tiran eds., *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, l'Harmattan.

3. LES AUTRES PUBLICATIONS

Maucourant J., (2005) « Le capital comme volonté et représentation », *Rue Descartes*, 49, printemps, pp. 20-29.

Maucourant J., Neyrat F., (2005) « Limites et paradoxes du libéralisme fort », pp. 89-94 dans W. Oswalt ed., *Andere Verfassungen für Europa und seine Staaten*, Frankfurt am Main, Holzhecke 27, Edition « Deconcentration International » : ISBN 3-00-013556-1.

Maucourant J., (2001) « Une lecture de Karl Polanyi », *L'économie politique*, 12, 4^{ième} trimestre, pp. 90-105.

Maucourant J., (2000) « Un retour sur l'économie politique de Karl Polanyi », *La revue du Mauss* (15), 1, pp. 207-222.

Maucourant J., (1998) « Pulsions et institutions : l'apport de Thorstein Veblen », *La Revue du Gratice* (14), 1, Université de Paris Val de Marne, pp. 21-38.

Maucourant J., (1997) « Le défi de la New Economic History », *La Revue du Mauss*, 2, 1997, pp. 65-81.

Maucourant J., (1993) « Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi - le projet d'une économie socialiste fédérale », *Revue Européenne de Sciences Sociales* (31), 96, pp. 29-46¹⁰⁷.

Maucourant J., (1993) « Au cœur de l'économie politique, la dette - l'approche de J. R. Commons », *Revue du Mauss*, pp. 209-218.

Maucourant J., (1991) « La question de la monnaie en Egypte ancienne », *la Revue du Mauss* (13), Octobre 1991, pp. 155-164.

Maucourant J., (1991) « Question à G. Depeyrot sur le rôle de la monnaie au Bas-Empire romain », *Cahiers Monnaie et Financement* (20), Université Lyon 2, Septembre, pp. 23-27.

Maucourant J., (1991) « La controverse autour de *Purchasing Power of Money* de I. Fisher : un moment-clé de constitution de l'institutionnalisme américain », *Cahiers Monnaie et Financement* (20), Septembre 1991, pp. 138-144.

Maucourant J., (1990) « Pratiques monétaires et individu en Egypte ancienne », *Cahiers Monnaie et Financement* (19), pp. 41-79.

5. RECENSIONS

Aghouchy K., Maucourant J., (2006) à propos de B. Tinel, *A quoi servent les patrons ? Marglin et les radicaux américains*, Paris, ENS-Editions », *Actuel Marx*, 29, mai, à paraître.

Maucourant J., (1997) « Une alternative à la lecture culturaliste : à propos de *L'Etat confessionnel* de Mahdi Amil », *Al Mouaten*¹⁰⁸, n°39, oct-nov, pp. 17-18.

¹⁰⁷ Première forme de ce texte parue dans une publication locale dirigé par R. Nadeau : *Cahiers d'épistémologie*, 9213, Université du Québec à Montréal, Juin 1992.

¹⁰⁸ Revue animée alors par Georges Corm, ancien ministre de l'économie du Liban.

6. RECENSIONS POUR « LE BULLETIN CRITIQUE DU LIVRE EN FRANÇAIS » 1996-1997

J. Bichot (1997) *La monnaie et les systèmes financiers*, Paris : Ellipses, 1997, n°594, mars 1998, p. 626-627.

Rist G. (1996), *Le développement - Histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presse de la fondation nationale de sciences politiques, dans le n°585-6, 1997, p. 1725.

Appel des économistes pour sortir de la monnaie unique (1997), *La monnaie unique en débat*, Paris, éditions de la découverte et Syros, n°590-591, 1997, p. 2369-70.

Généreux J. (1996), *L'économie politique – analyse économique des choix publics et de la vie politique*, Paris, Larousse, Bordas, n°590-591, 1997, p. 2372-2373.

Giraud P. N. (1996), *L'inégalité du monde*, Paris, Gallimard, dans le n°580, janvier 1997, p. 1997

Friedman M., (1996) *Essai d'économie positive*, Litec dans le n°569/570, 1996, pp. 484-48

Cartelier J., (1996) *La monnaie*, Flammarion dans le n°569/570, 1996, pp. 829

Perrot E., (1996) *La séduction de l'argent*, Desclée de Brouwer dans le n°571/572, 1996, p. 829 et 831-832.

Le Duigou J. C., (1996) *Réinventer l'impôt*, Syros, 1995 dans le n° 573-574, 1996, p. 1193.

P. Ruffini, (1996) *La pensée économique contemporaine*, T 2, Seuil dans le n° 573-574, 1996, p. 1194.

Hoang-Ngoc L., (1996) *Salaires et emplois - une critique de la pensée unique*, Syros dans le n° 575 - 576, pp. 1535-1536.

Jean, F. et Rufin eds., *Economie des guerres civiles*, Hachette, dans le n°579, 1996, pp. 2406-2407. Depeyrot G., (1995) *Histoire de la monnaie des origines au 18^e siècle, T1 : de L'antiquité au 13^e siècle*, Moneta, Wetteren, le n° 575 - 576, 1996, pp. 1562-563.

Crouch C., Streeck W. eds., *Les capitalismes en Europe*, La découverte, 1996 dans le n°577, p. 1996, 1844-1845.

Rospabé P., (1995) *La dette de vie - aux origines de la monnaie sauvage*, La découverte, 1995 dans le n°578, pp. 2135-2136.

ANNEXE

DISCOURS DE SOUTENANCE

Un point de vue

L'exercice qui m'est proposé aujourd'hui est particulièrement difficile : faire montre d'un possible dépassement d'un travail qui, lui-même, se voulait une synthèse en forme de dépassement d'un ensemble de travaux commencés, il y a près de quinze ans déjà. Je ne me déroberai pas à cette exigence, tout en rappelant le caractère aussi précis que limité des travaux que j'ai pu entreprendre. Ces travaux s'inscrivent explicitement dans un cadre qu'on qualifie à nouveau d' "institutionnaliste" en référence aux travaux fondateurs des économistes américains hétérodoxes du début du XXI^{ème} siècle. J'inclus toujours l'œuvre de Polanyi et de son école dans cette mouvance, comme je l'avais, ici même en 1994, lors de ma soutenance de thèse nouveau régime, tant les ressemblances sont frappantes en ces approches. Je dois dire que ce retour à une pensée "dissidente" ou "hétérodoxe" en économie, doit beaucoup - il faut le rappeler avec force ici - à ce que l' "école française de la régulation" a apporté à la réflexion en économie. Je me dois, aussi, de souligner que cet intérêt pour les institutions, du point de vue des idées ou des faits, était en même temps nourri par la lecture que je fis de *La Libération Médiévale*. Dans cet ouvrage, Pierre Dockès se donnait pour objet, en 1979, à l'image de l'école radicale américaine, de penser quelques déterminations sociales de l'économie à l'encontre des thèses technicistes ou economicistes, en prenant comme objet la crise de l'esclavage antique. Je crois, d'ailleurs, qu'il serait utile de revenir sur un tel sujet, comme me l'a un jour suggéré Jean Andreau qui citait cet ouvrage, tout en s'aidant des progrès réalisés depuis lors par les sciences économiques et historiques. Je me dois d'évoquer, enfin, des travaux qui permettaient de garder le meilleur de la tradition marxiste et qui ont compté dans la conception de ce que je peux entendre par « institutionnalisme » : je veux évoquer ici les travaux de Bernard Rosier qui nous a quitté trop tôt. Sans doute, pourrait-on m'objecter, le temps n'est plus aux écoles dûment constituées ; en revanche, le rôle de réseaux de pensée, toujours très actuel, parfois à la marche de l'économie, me semble tout à fait décisif dans la dynamique de ce savoir évolutif que constitue, par-delà toutes ses variantes, la science économique.

Du fait d'un ensemble de raisons dues à mes capacités personnelles, aux circonstances et à mes goûts et j'ai choisi de participer à cette réflexion "institutionnaliste", au sens large que je viens d'évoquer, selon une double perspective : l'histoire de la pensée économique et l'histoire des faits économiques. En bref, il s'agit de lire, et travailler si possible avec les historiens, pour éclairer la perspective économique. Ce faisant, un autre terme est venu s'accoler à ce doublet "économie et histoire", presque naturellement : celui de politique. Même si je n'ai pris conscience que tardivement de ce fait, l'irruption de la dimension politique dans mon travail était d'inscrit dans le projet même de l'institutionnalisme, qui doit repérer la part du possible dans la construction des structures économiques. En ce sens, au moins depuis Commons, l'institutionnalisme a l'ambition d'être plus qu'une *économie politique*, science de la création et de la répartition des richesses sociales. Souvenons-nous ici de l'enseignement de Jacques Monod, qui voyait dans la compréhension des formes d'articulation entre le hasard et la nécessité et dans l'expulsion de la contemplation théologique de la finalité, le fait même de la science et l'origine de la responsabilité du savant. En économie, cela signifie l'ouverture du champ des possibles à l'inventivité humaine, même si l'économie implique des déterminations aux formes que peuvent revêtir les rapports sociaux.

Ce n'est donc pas un hasard que j'ai rencontré la pensée de Polanyi, qui affirmait, dans une revue fondée par Weber et alors éditée par Schumpeter, que " *l'homme ne sera libre que lorsqu'il connaîtra les coûts de ses idéaux* ". Un quart de siècle après, Polanyi, regrette, en 1947, que la société de marché ait malheureusement paralysé notre imagination collective. Précisément, si le " tout est possible " du totalitarisme est dangereux, il reste des marges considérables pour un

“ constructivisme raisonné ” - n’en déplaise à Hayek ! -, et pour une “ ingénierie sociale ” qui, pour être “ fragmentaire ” – je reprends là le mot bien connu de Popper –, ne peut être qu’audacieuse.

[Une telle volonté n’a de sens que pour autant que notre travail à l’université veuille établir quelque chose comme un lien avec le monde, a rencontré la science politique, outre l’histoire à proprement parler].

Je dois insister sur une particularité de ce travail : la notion d’institution que j’utilise est différente de celle nous propose l’école « néoinstitutionnaliste », qui, par exemple, théorise, voire ose mesurer comme North l’a d’ailleurs courageusement fait, les “ coûts de transaction ”. En effet, la question que je me pose n’est pas de savoir comment certaines formes de calcul coûts/bénéfice, supposées immanentes à une sorte de la ruse de la raison économique, dispose des formes organisationnelles, du partage entre “ marché ” et “ hiérarchie ”. Je pense qu’il est plutôt nécessaire de saisir le *modus operandi* de catégories générales de l’action et de la pensée collective en économie, afin de dessiner les configurations sociales et les rapports de force qui leur sont associés. Si la science sociale ne peut faire l’économie des fondements “ microsociaux ”, pour ainsi dire, afin d’expliquer certaines résultantes agrégées – ce que Popper crut par ailleurs lire dans Marx ! – l’institutionnalisme nous rappelle qu’on ne peut faire l’économie de fondements “ macrosociaux ”, c’est-à-dire prendre en compte des représentations et contraintes collectivement instituées, qui peuvent prendre la forme de règles intériorisées par les acteurs. Ceci permet, d’ailleurs, de réintroduire certaines catégories collectives, comme la classe. En conséquence, mon travail ne s’inscrit pas dans ce « néoinstitutionnalisme » qui, se concentrant sur les “ petites ” institutions - comprises comme agencement localisé de forme de coordinations interindividuelles - occulte la signification décisive des “ grandes ” institutions, comme la monnaie, les formes de propriété *etc.* Peut-on vraiment - je me permets d’insister sur ce point - ne pas tenir compte du fait que les acteurs sociaux agissent et se représentent le monde à travers une série de grilles, de biais culturels et d’entraves qui s’inscrivent dans des rapports de forces intelligibles à un niveau macrosocial. En somme, je ne fais que reprendre, ici, le thème, cher à Commons, de l’ “ esprit institutionnalisé ”.

Dans ce qui suit, je vais résumer à grand trait le contenu du texte qui a été soumis à votre attention, reposant ainsi les bases de la discussion de cet après-midi, avant de dessiner des perspectives de travail, qui deviennent plus claires à ce jour, au-delà même de ce que j’avais esquissé dans la conclusion de ce travail d’habilitation.

Les grands lignes du travail d’habilitation

Dans une première partie, intitulé “ une trajectoire de recherche ”, j’ai tenté de confronter, dans le champ de l’histoire économique, les thèses institutionnalistes aux thèses néoclassiques, voire néo-institutionnalistes, notamment celles qui sont inspirées par l’œuvre de North. J’ai, dans ce développement, tenté de montrer que nombre de débats portant sur l’histoire économique d’avant la révolution industrielle sont marqués par *l’ambivalence de la figure du marché*. Cette figure est, en effet, parfois comprise comme le système constitué par les marchés autorégulateurs, ou parfois entendue selon des cadres institutionnels n’autorisant pas de tels mécanismes autorégulateurs, comme en témoigne la problématique polanyienne de la “ place de marché ”. Cette difficulté rappelle l’importance de l’hypothèse de Commons qui écrivit que le capitalisme avait besoin de « fondements légaux ». Une partie du cadre d’analyse webérien avait déjà abordé à sa manière, cette question, ce qui constitue, pour moi, un acquis analytique important.

[J’ai conscience de soutenir ici que l’important à retenir, chez Weber, n’est pas être pas sa sociologie de la religion qui a pourtant fait sa bonne fortune. Je crois que l’on peut faire un usage du travail de Weber, tout en laissant ouvert à la discussion cette recherche d’un ethos religieux qui permettrait de comprendre l’ « esprit du capitalisme ». Car, même s’il est possible de penser que le capitalisme flamant illustre les thèses weberiennes, que penser, alors, de la révolution industrielle à la française, etc. Ne se peut-il que le processus de laïcisation soit bien plus décisif pour ce qui est de rendre compte de la dynamique du capitalisme, ce qui serait d’ailleurs une problématique contemporaine, comme je l’indiquerai, plus tard, en abordant la question des économies du Proche-Orient actuel].

La deuxième seconde partie du texte est un exercice en histoire des idées, qui se distribue selon des axes *a priori* bien différents, mais qui tentent tous d'illustrer la problématique institutionnaliste dans ce qu'elle a d'essentiel.

En premier lieu, je me suis interrogé sur la place du troc dans le discours économique, parce que celui-ci est une forme matricielle de l'interaction économique qui ne présuppose pas de cadre institutionnel spécifique et préalable. L'économie comme science part, en effet, fréquemment, de ce prototype de l'échange rationnel, qu'est le troc, pour y intégrer la monnaie *a posteriori* : la monnaie fonctionne alors comme une marchandise d'un type singulier. C'est une hypothèse inverse que j'ai reprise à mon compte selon laquelle le caractère institutionnel de la monnaie est la condition de possibilité de l'économie marchande. Ce faisant, je m'inscris dans la problématique développée, dès 1982, par Michel Aglietta et André Orléan : leur livre – *La violence de la monnaie* – avait fortement attiré mon attention alors que j'entamais mes études en économie. J'ai essayé, à la fin des années 1980, de combiner cette idée avec des éléments qui pouvaient alors être considéré comme hétérogènes : je veux parler de ces autres éléments fondamentaux de l'institutionnalisme que l'on doit à Veblen et Mitchell, le fondateur du NBER (je ne rappellerai pas ici l'importance de Commons que j'ai déjà évoquée). J'ai, enfin, repris une part du travail stimulant de Jean-Michel Servet (1981), relatif à la « fable du troc », forme de critique « généalogique » inspiré explicitement par Foucault. Toutefois, je suis plus réservé avec l'évolution du travail de Jean-Michel Servet, notamment à partir de 1993 quand celui-ci, dans un article remarqué de la *Revue économique*, va jusqu'à attribuer à Polanyi la thèse d'une « institution monétaire de la société » (1993). Le problème essentiel n'est sans doute pas que l'imputation d'une telle thèse à Polanyi est discutable (je crois qu'elle est). Non, la question fondamentale est la suivante : peut-on considérer la monnaie comme une essence anthropologique, tout en restant dans un cadre institutionnaliste ? Par ailleurs, la prise en considération de certaines données anthropologiques ne s'accordent pas nécessairement avec cette thèse de l'« institution monétaire de la société » ; enfin, d'un point de vue épistémologique, il n'est pas sûr que la « fable du troc », comme critique généalogique inspiré par Nietzsche, s'accorde avec la valeur que l'économie comme science accorde à la vérité, sauf à vouloir sortir du cadre scientifique et accomplir, avec Foucault, le « projet généalogique ». Je le cite ici dans son cours du 7 janvier 1976 : « *Les généalogies, ce sont très exactement, des anti-sciences (...) il s'agit de l'insurrection des savoirs* ».

J'ai ensuite, en second lieu, tenté de poser la question du rapport entre économie et souveraineté, à un moment où le processus actuel de la construction européenne, parce qu'il tend à modifier les institutions politiques et économiques, remet au premier plan une préoccupation fondatrice de l'économie politique. Le prétexte m'en a été fourni par le *Traicté de l'Économie politique* que l'on doit à Antoine de Montchrestien (1615). C'est dans le cadre d'un travail collectif de la Maison des sciences de l'homme – le groupe « Dons, Monnaies Prélèvement » du Centre de Recherches historique animé par Alain Guéry- , que j'ai pris conscience de l'importance d'un tel ouvrage. Montchrestien illustre une conception *moderne*, profondément politique, de l'économie, en rupture avec l'esprit antique ou médiéval, selon lequel l'économie appartiendrait à la stricte sphère domestique et ne peut être l'objet de l'action publique. Montchrestien montre que la richesse des peuples, donc de l'Etat, est fondamentalement instituée par le Prince ; l'économie n'est pas ici une catégorie autonome de pensée ou une dimension émergente des comportements. Je mets aussi en évidence que la concurrence est au cœur du discours de Montchrestien, *les marchés étant la codification politique des flux concurrentiels*. C'est pourquoi je crois erronée l'interprétation, parfois répandue, qui consiste à dire que le « mercantiliste » n'aurait pas compris que des bénéfices mutuels, monétisable ou non, pouvaient surgir de l'échange. Chose trop peu soulignée, cet auteur conçoit fort bien, qu'à l'intérieur d'un type d'institutionnalisation spécifique des échanges – le cas des échanges intérieurs, mais pas seulement – le « *gain from trade* » cher aux Anglo-Saxons est possible. Montchrestien affirme que cette positivité de ce type d'échange *intérieur* au corps politique s'oppose aux formes *extérieures* de l'échange. Dans ce cas qui est celui du commerce se déroulant en dehors des Etats, ce que gagne l'un est perdu par l'autre. Ainsi, c'est seulement dans la condition l'état « prépolitique » de l'« international », c'est seulement dans cette sorte d'état de nature qui est celui existant aux franges de Républiques et de royaumes, que le commerce est un jeu à somme nulle. En faisant pareille lecture de Montchrestien, je ne pense pas être dans l'illusion de

la projection rétrospective – qui menace il est vrai tout lecteur des textes du passé – car Montchrestien en vient à dire, en prenant le cas - entre autres - du commerce franco-espagnol, que l'application du « droit des gens » pourrait rendre le commerce extérieur bénéfique : ceci implique la disparition des asymétries de position résultant des politiques des Etats.

Toutefois, avec Cantillon, en moins d'un siècle, la question des articulations entre institutions politique et économique se reformule radicalement. Plus encore, Cantillon fait surgir, dans son ouvrage qui participe de la constitution de la théorie économique au sens où nous l'entendons aujourd'hui, une figure devenue majeure : l'entrepreneur. Il n'en demeure pas moins que Cantillon ne pousse pas ses intuitions libérales de l'autoconstitution du social et de l'équilibre économique jusqu'à dénier au politique toute efficacité en économie.

[La leçon actuelle qu'on peut tirer de cela est que la différence entre le libéralisme originel et le néolibéralisme contemporain ne constitue-t-elle pas, justement, dans l'inflation de cet esprit de système éloignant le théoricien de l'épreuve nécessaire avec la réalité ?]

Enfin, exposant les analyses méconnues faites par Polanyi des fascismes et de l'économie des années 1930, j'ai essayé de montrer que son apport au-delà du concept fort connu d'*embeddedness*. La thèse fondamentale de Polanyi est la suivante : la société de marché n'est pas le fruit d'un évolutionnisme qui aurait conduit au meilleur des mondes. Fruit de contingences historiques, comme le furent les actions délibérées des Etats et la volonté d'incarner un projet essentiellement utopique, la société de marché doit être comprise comme une création humaine *très singulière*. A ce titre, elle est porteuse de catastrophes dont le nazisme est un exemple. Anticipant la fameuse " querelle des historiens " propre à l'Allemagne des années 1980, Polanyi s'inscrit en faux contre l'explication de la genèse des fascismes par le bolchevisme, thèse déjà développée dans les années 1930 elles-mêmes. C'est dans l' « Angleterre ricardienne », selon son propre expression de la *Grande Transformation*, c'est dans ce processus très particulier de la constitution d'une société économique, qu'il veut comprendre les raisons même de l'effondrement de la civilisation européenne dans les années 1930. Polanyi met donc en avant le caractère absolument nouveau que constitue le capitalisme concurrentiel du XIX^{ème} siècle, tout en insistant sur la nature endogène des processus détruisant les capacités d'autorégulation de ce système inédit. *À cet égard, le fascisme est une issue possible à la société libérale du XIX^{ème} siècle dont une caractéristique essentielle était la séparation institutionnelle du politique et de l'économie.* En effet, au moment où cette société en vient à mêler les principes libéraux et démocratiques, les propriétaires du capital ont la capacité de vider de tout pouvoir effectif les institutions politiques investies par les représentants des partis populaires, chose fréquente en cas de crise grave. Ceci impossible la reproduction même d'une société complexe qui ne peut faire l'économie d'une régulation politique de ses contradictions. *Le fascisme est ainsi une expression toujours possible de la contradiction entre démocratie et capitalisme.* Il s'agit donc de redonner à la science économique toute sa place dans l'explication d'un phénomène comme le fascisme et de reconsidérer les acquis problématiques d'une certaine science politique ou historique en la matière. Celles-ci affirment parfois l'extériorité radicale de la catastrophe totalitaire, soit qu'on affirme qu'elle est issue de conceptions totalement *extérieures* à la pensée libérale (comme le marxisme ou le fascisme-), soit qu'on reprennent avec Nolte - comme le faisait déjà Michael Polanyi - l'idée que le bolchevisme serait la cause véritable du nazisme. Ce raisonnement curieux implique que c'est l'angoisse de classes sociales craignant leur liquidation par le bolchevisme qui aurait engendré une « réaction » démesurée, à la seule mesure de l' « *hybris* » *asiatique* du bolchevisme. Je crois profondément que la prise en compte de facteurs économique – au sens de l'économie politique - , comme le fit Polanyi, sur cette longue période de deux siècle qui commence avec la révolution industrielle, est à même de réfuter ce révisionnisme qui envahit les consciences européennes.

Quelques pistes de recherche possible

J'aimerais, maintenant, aborder et justifier l'intérêt de nouvelles recherches et la continuation d'ancienne, fût-ce sous des formes un peu nouvelles.

La première piste concerne les mutations de certaines économies de Proche-Orient contemporain. C'est en revenant sur ce triplet « économie, politique et histoire », qui a façonné mon travail, que je veux montrer à quel point cette confluence peut nourrir des interrogations très

actuelles. Dans ce dessein, je vais en revenir à un élément crucial de la problématique de Polanyi : ce qui caractérise l'Etat moderne est bien l'interventionnisme, dès qu'il s'agit de stimuler et d'encadrer la création des marchés ou d'en pallier les défaillances : ceci n'a rien de commun avec les interventions à l'Antique. En ce sens, à la différence de Weber, je ne pense pas que l'Antiquité ait connu un « capitalisme politique », même si je crois riche de sens la distinction conceptuelle entre « capitalisme politique » et « capitalisme rationnel ».

[Pour ce qui est de la politique à l'intérieur même de la société de marché, évoquons le cas de la politique monétaire, qui incarne depuis bien longtemps la figure de l'interventionnisme. Ce n'est pas un hasard si, il y a un siècle, I. Fisher parlait d'un « managed gold standard » pour qualifier le régime monétaire qui lui était contemporain. Même l'étalon-or, qu'on suppose parfois être un mécanisme, est en réalité une politique, sur quoi un Polanyi ne cesse d'insister. Ce qui compte donc dans l'entreprise essentielle de distinction et de périodisation, ce n'est pas, pour ce qui nous concerne ici, l'ampleur des interventions publiques mais bien leur nature.]

L'exemple du Liban contemporain illustre la fécondité de l'approche institutionnaliste, qui doit beaucoup à Weber : je pense à la production du concept d'Etat néo-patrimonial, cet Etat qui prend toutes les formes cérémonielles de l'Etat bureaucratique rationnel weberien, mais ne pratique pas les formes de rationalisation qui permettraient de constituer une société moderne.

[Albert Dagher dans une conférence intitulée « Le Modèle de l'Etat développemental et les défis pour le Liban », fait au MATISSE en 2002 a beaucoup insisté sur ce fait.]

A côté des facteurs internationaux qui expliquent, pour une part, la stagnation de la décennie passée (1990-2000), l'insuffisante rationalisation de l'Etat libanais est une autre cause remarquable de faiblesse économique. Ce fait doit être inscrit dans une histoire plus longue. Il y a un siècle déjà, se sont esquissées au Levant des idées selon lesquelles la faiblesse de l'Etat, dans une république marchande, était la clef de la prospérité. Les circonstances d'alors avaient permis un genre de croissance économique qui n'est plus possible dans les conditions géopolitiques actuelles. Je dirais, reprenant Weber, que le capitalisme moderne, au sens où il s'agit d'un « capitalisme rationnel », est un système qui construit les conditions de sa propre croissance. Ce type de capitalisme diffère du « capitalisme politique », qui repose sur une confusion systématique et délibérée entre l'intérêt public et les intérêts des factions politiques et confessionnelles, repose sur un Etat conçu comme un patrimoine aux mains de quelques intérêts. L'explosion de la dette publique a permis la naissance de richesses captées par un véritable agencement de réseaux de clientèle. La liquidation de presque toute forme de propriété publique, a également profité au système clientéliste de distribution de prébendes. Le Liban me semble un cas d'étude intéressant, car ce microcosme réfracte un macrocosme proche-oriental, et parfois même plus encore ...

[ce pourquoi Metternich disait déjà de ce pays, du moins le Mont-Liban, qu'il était « si petit, si important ».]

La thèse que je soutiens donc, qui reprend un élément parfois très contesté de la problématique de Weber est que le capitalisme moderne, en son origine, est fondamentalement occidental, ce qui n'exclut nullement qu'il puisse se répandre par imitation et adaptation : ce qui essentiel est de comprendre l'échec ou la réussite des mécanismes de rationalisation aux sein de structures politiques elles-mêmes. Avant d'aller plus loin dans la présentation de ce projet d'étude, il est absolument nécessaire de préciser que je ne pense pas un instant que le capitalisme libanais soit « capitalisme politique » parce qu'il est issu d'une société orientale qui aurait, par nature, un rapport contrarié à la modernité. Ce serait faire peu de cas des déterminations externes qui ont pesé, bloquant la modernisation et la laïcisation des sociétés proche-orientales.

[L'Occident a bien favorisé en pratique la « ceinture verte » anticommuniste avant les discours qu'on attribue à Zbigniew Brzezinski en 1977. Par ailleurs, il ne serait pas inintéressant de lire certaines pratiques du capitalisme le plus moderne et rationnellement constitué, en apparence, comme relevant de l'institution de logiques néopatrimoniales, sans doute liées à des caractéristiques de l'économie mondiale actuelle. Le capitalisme politique a peut-être un bel avenir en Occident même ...]

Compte-tenu de la précaution que nous venons de prendre, il est possible de rappeler la valeur de problématique mettant en lumière la question la *spécificité* des capitalismes, question cruciale pour cet agencement particulier qu'on appelle « capitalisme mondialisé ». Celui-ci, en

effet, ne peut être vu à travers des filtres réducteurs qui laisse accroire à un monde homogène, ce qui fait que l'on se fourvoie dans l'analyse. Évidemment, les nouvelles formes du capitalisme russe, après l'échec de la thérapie de choc si bien analysé par Jacques Sapir, est un argument supplémentaire pour prendre au sérieux la nécessité de la théorisation DES capitalismes, ce qui est par nature, l'ambition institutionnaliste ou régulationniste.

Pour ne pas se perdre dans une analyse qui, se situant directement au niveau mondial, en évoquant des mécanismes de marché sans aucune spécification, il est donc utile d'en revenir au cadre régional du Proche-Orient et de préciser deux éléments importants. D'abord, la Mésopotamie ne jouera sans doute un rôle que mineur dans la décennie à venir. Ensuite, le capitalisme politique de type syrien est rentré dans une phase de stagnation. Ce système, sauf changement politique majeur, a en effet épuisé ses ressources de croissance et la récente perte de la rente libanaise est un facteur supplémentaire d'épuisement du régime économique de croissance quelque peu modernisé à la fin des années 1990, ce d'ailleurs peut porter une fraction de l'élite dirigeante à la radicalisation en termes de politique internationale.

C'est donc dans le monde perse que se trouvent sans doute des ressorts qui vont dessiner cet Orient arabe, si important pour l'Europe et les Amériques, à un moment où l'économie mondiale, pour « nouvelle » qu'elle soit, est exposée à la lancinante de la question de la rente pétrolière. Plutôt que de faire ici quelque analyse géopolitique ce soit, car mon propos est pleinement économique même s'il a souci du contexte, je voudrais, lisant un livre de Thierry Coville consacré à *L'économie de l'Iran islamique*, faire référence à la préface qu'écrivait Michel Aglietta en 2002. Se plaçant dans la perspective de résolution du conflit qui existerait entre une « *souveraineté théocratique* » et la « *souveraineté démocratique* », il avance la thèse suivante : « *l'irruption d'une modernité économique, qui peut modifier irréversiblement le rapport de force, passe par la transformation d'une économie de rente pétrolière en économie de production marchande* ». Une plus grande ouverture sur l'« *extérieur* » peut ainsi détruire « *le réseau des transferts* » qui fonde l'Etat néopatrimonial iranien.

[D'où, écrit encore Michel Aglietta « l'absurdité insensée de l'administration américaine » dont la politique ne fait que renforcer un régime qu'elle combat. Même si Michel Aglietta partant du constat vrai à l'époque, mais bien plus discutabile depuis, que « la légitimité démocratique fait des progrès à chaque élection », ce conflit des sources de la souveraineté est essentiel à repérer].

Depuis quelques années, la question du capitalisme politique, de son fonctionnement et de ses perspectives, en Iran, comme en Syrie ou au Liban, ne sont plus des question locales mais impose, me semble-t-il, aux sciences sociales, aux économistes en particulier, un effort particulier d'attention et de théorisation, de façon à éclairer les choix politiques à des moments décisifs. D'où mon projet, à côté du travail que je compte continuer à conduire en histoire des idées et des faits, à travailler sur les mutations de certaines économies proche orientales pour mieux comprendre les modalités de dépassement de certains « capitalismes politiques », pour reprendre encore le mot de Weber.

A côté d'un travail que je pense donc consacrer à quelques capitalismes du Proche-Orient et dont je viens de dessiner les grandes lignes et la justification, ce double point de vue issu de l'histoire des idées et des faits continuera à nourrir mon travail, autant que possible. Ainsi, dans l'année qui vient, sur le conseil de Jean-Pierre Potier, j'envisage de faire traduire en anglais deux textes issus de ma collaboration au groupe de *Centre de Recherche Historiques* et dont vous avez pris connaissance dans la partie de ce travail d'habilitation consacrée à Montchrestien et Cantillon.

[Au-delà de pures exigences académiques, il me semble intéressant que ces réflexions fondatrice sur la souveraineté, tout comme leur rapport avec l'économie, la réflexion, réflexion qu'on peut qualifier de « continentale », ou « européenne » gagnerait à être connue ailleurs que dans l'aire francophone ou européenne. Nous vivons à cet égard ce moment curieux où « la fin de l'histoire » ne cesse de bégayer et où le concept de souveraineté refait un retour en force remarqué, après que des politistes, trop marqués par le climat des années 1990, celle de la seconde mondialisation, ont cru bon de décréter un « monde dans souveraineté ».]

De même, quelques mois après la traduction en espagnol du livre « Avez-vous lu Polanyi », et compte-tenu de l'importance croissante du monde hispanique, je pense important de faire

véhiculer directement dans cette langue un certain nombre de considérations d'économie politique inspirées par l'institutionnalisme, au sens où je l'ai défini.

Pour ce qui est de l'histoire économique *stricto sensu*, je crois utile de contribuer à discuter des thèses « modernistes » qui font leur retour dans ce champ d'étude des économies antiques. J'ai appelé « néomoderniste » cette tendance qui veut, « en quelque sorte », prendre sa revanche sur Finley, soit en répétant de facto Rostovstev, c'est-à-dire en faisant appel à l'hypothèse du Grand Marché AUTOREGULATEUR, soit, plus habilement, notamment dans les cas les faits contredisent manifestement cette hypothèse, en mobilisant les ressources les plus contemporaines relatives à la « rationalité » des comportements. Les « coûts de transaction » ou diverses « contraintes institutionnelles » sont parfois évoqués pour montrer que les mécanismes de marché ne sont pas nécessairement la règle. Néanmoins, ces argumentations posent une difficulté du point de vue méthodologique car elles n'exposent pas, en général, les conditions de leurs réfutations, alors même que l'ambition méthodologique de l'approche en termes de coûts transactionnels, selon les dires mêmes de D. North (1977, p. 64), est de produire des énoncés réfutables. Et quand, comme je j'ai rappelé plus haut, North essaie, plus tardivement et façon très partielle, de procéder à ce type d'analyse réfutable, ses épigones s'inquiètent au plus point car pour eux il ne s'agit pas de tester une hypothèse qui est en fait un postulat de condition.

Ceci est ennuyeux, car il est toujours possible d'invoquer une contrainte spécifique donnant quelque substance à cette pure forme sans contenu qu'est la « rationalité économique » ! Pire, tout se passe alors comme si la rationalisation des comportements selon une norme monétaro-marchande n'était pas elle-même une longue construction sociale. Tout comme le premier modernisme, le néomodernisme en vient ainsi à nier cette dimension si peu spontanée de la vie sociale qu'est l'émergence d'une « mentalité de marché ». Ceux des économistes, qui sont peu soucieux du bien fondé des différences disciplinaires, ne peuvent que se réjouir de la mobilisation à outrance de l'hypothèse de « rationalité des comportements » ou de l'affirmation de l'éternité du Grand Marché, qui favorisent « l'impérialisme de l'économie » en histoire alors que, paradoxalement, les sociologues, quant à eux, l'ont contrecarré depuis une vingtaine d'années dans des travaux remarquables.

[Une façon de contribuer à ce débat nécessaire sur le « néomodernisme » tout en essayant d'en sortir, ne serait-il pas que se réalise la possibilité suivante : et si économistes, les historiens et les archéologues œuvraient, d'une façon encore plus approfondie que ce qui commence manifestement à s'esquisser, afin qu'une série d'objets historiques soient mis à l'épreuve de leurs outils d'investigation respectifs. Bien sûr, cela pourrait éclairer la nature de la place la place que les marchés, voire certains mécanismes de marché, occupent dans les économies précapitalistes, mais pas seulement, me semble-t-il ? Mes interrogations s'inscrivent dans une tentative d'éviter les « boucles herméneutiques » dans lesquelles les économistes se perdent parfois, parce qu'ils estiment avoir validé leurs thèses en invoquant l'autorité de résultats produits par des historiens imprégnés par un même paradigme : la réciproque étant vraie Souhaitons donc l'émergence d'un certain « éclectisme méthodologique » qui fasse la part, au sein de groupes de travail pluridisciplinaires, de chercheurs aux convictions a priori variées en terme paradigmatique. Une véritable « division scientifique du travail », fondée sur un refus de tout dogmatisme, serait à même de dépasser de vieilles oppositions qui ne font pas toujours avancer la réflexion. La promotion de cette intelligence collective n'a pas d'obstacle méthodologique sérieux. Ce ne sont d'ailleurs pas les querelles de méthodes qui font progresser le savoir en général, comme l'écrivit Weber.

L'obstacle provient, en partie, à des mécanismes que peut détricoter une sociologie de la connaissance : les découpages disciplinaires, qui ont leur raison d'être car toute science tient à une délimitation de son objet, sont investis par des forces visant à la production et la reproduction de logiques qui n'ont pas toujours leur raison d'être. C'est pourquoi, il est peut-être temps, de prolonger les outils éprouvés de la reconnaissance de la recherche intradisciplinaire, par l'invention d'autres outils qui reconnaissent le travail pluridisciplinaire. Ce n'est pas d'un progrès propre à l'histoire et à l'économie qu'il faut attendre de vrais progrès en histoire économique ; c'est une modification institutionnelle qui permettra de libérer les forces de la production scientifique pour dépasser l'état du savoir actuel et les vieilles problématiques. Mon souhait peut

paraître iconoclaste. Mais, n'est-il pas possible, à côté des joyaux de la production du seul artisan, qui seront toujours les moteurs de la production, de mettre en œuvre des méthodes directement coopératives ?]

Adresses, fonctions et titres universitaires

Jérôme Maucourant, né le 10 novembre 1962 à Paris.

Fonctions

Maître de conférences, Science économique, (IUT de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne) depuis septembre 1994 ; membre du Centre Auguste et Léon Walras de 1993 à 2004 ; puis, membre de l' UMR « Triangle » depuis sa création en 2005.

Titres

- Thèse “ Nouveau Régime ” intitulée *La monnaie dans la pensée institutionnaliste (Veblen, Mitchell, Commons et Polanyi)* réalisée sous la direction de Jean-Michel Servet et soutenue le 21 Janvier 1994.

- D. E. A. "Monnaie, Finance et Banque", Université Lyon 2, Juillet 1989.

- Maîtrise de Sciences Economiques, mention "Economie industrielle" (obtenue en juin 1985 à Lyon 2).

Adresses

Adresse personnelle :

9, rue George-Martin Witkowski – 69005 LYON

Téléphones : 04 78 59 58 72 et 06 84 36 60 36

Adresse professionnelle à Saint-Etienne :

IUT de Saint-Etienne - Département GEA -

28, Avenue Léon Jouhaux

42 000 Saint-Etienne

Adresse professionnelle à Lyon :

UMR 5206 Triangle (CNRS - ENS-LSH/U.Lyon-2/IEPLyon)

Bureau R270 - +33(0)437.376.379 -

ENS-LSH, 15 parvis René-Descartes

69007 Lyon – France -

Références électroniques

http://triangle.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=23

maucourant.jerome@wanadoo.fr